

Conditions d'utilisation des contenus du Conservatoire numérique

1- [Le Conservatoire numérique](#) communément appelé [le Cnum](#) constitue une base de données, produite par le Conservatoire national des arts et métiers et protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle. La conception graphique du présent site a été réalisée par Eclydre (www.eclydre.fr).

2- Les contenus accessibles sur le site du Cnum sont majoritairement des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public, provenant des collections patrimoniales imprimées du Cnam.

Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 :

- la réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur ; la mention de source doit être maintenue ([Cnum - Conservatoire numérique des Arts et Métiers - http://cnum.cnam.fr](#))
- la réutilisation commerciale de ces contenus doit faire l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

3- Certains documents sont soumis à un régime de réutilisation particulier :

- les reproductions de documents protégés par le droit d'auteur, uniquement consultables dans l'enceinte de la bibliothèque centrale du Cnam. Ces reproductions ne peuvent être réutilisées, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

4- Pour obtenir la reproduction numérique d'un document du Cnum en haute définition, contacter [cnum\(at\)cnam.fr](mailto:cnum(at)cnam.fr)

5- L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6- Les présentes conditions d'utilisation des contenus du Cnum sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

Auteur(s)	Exposition universelle et internationale. 1913. Gand.
Auteur(s) secondaire(s)	Simon, Joseph (1844-1922) ; République Française, ministère du commerce et de l'industrie
Titre	Exposition universelle et internationale de Gand 1913. Groupe XIV, classe 90. Parfumerie
Adresse	Paris : Comité français des Expositions à l'étranger, 42 rue du Louvre, [191.]
Collation	1 vol. (84 p.) : ill. ; 27 cm
Nombre de vues	92
Cote	CNAM-BIB 8 Xae 797
Sujet(s)	Exposition internationale (1913 ; Gand, Belgique) Parfums -- Industrie et commerce -- 1870-1914
Thématique(s)	Expositions universelles
Typologie	Ouvrage
Langue	Français
Date de mise en ligne	26/01/2023
Date de génération du PDF	16/02/2023
Permalien	http://cnum.cnam.fr/redir?8XAE797

Xae
1

8°

Xae 797

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

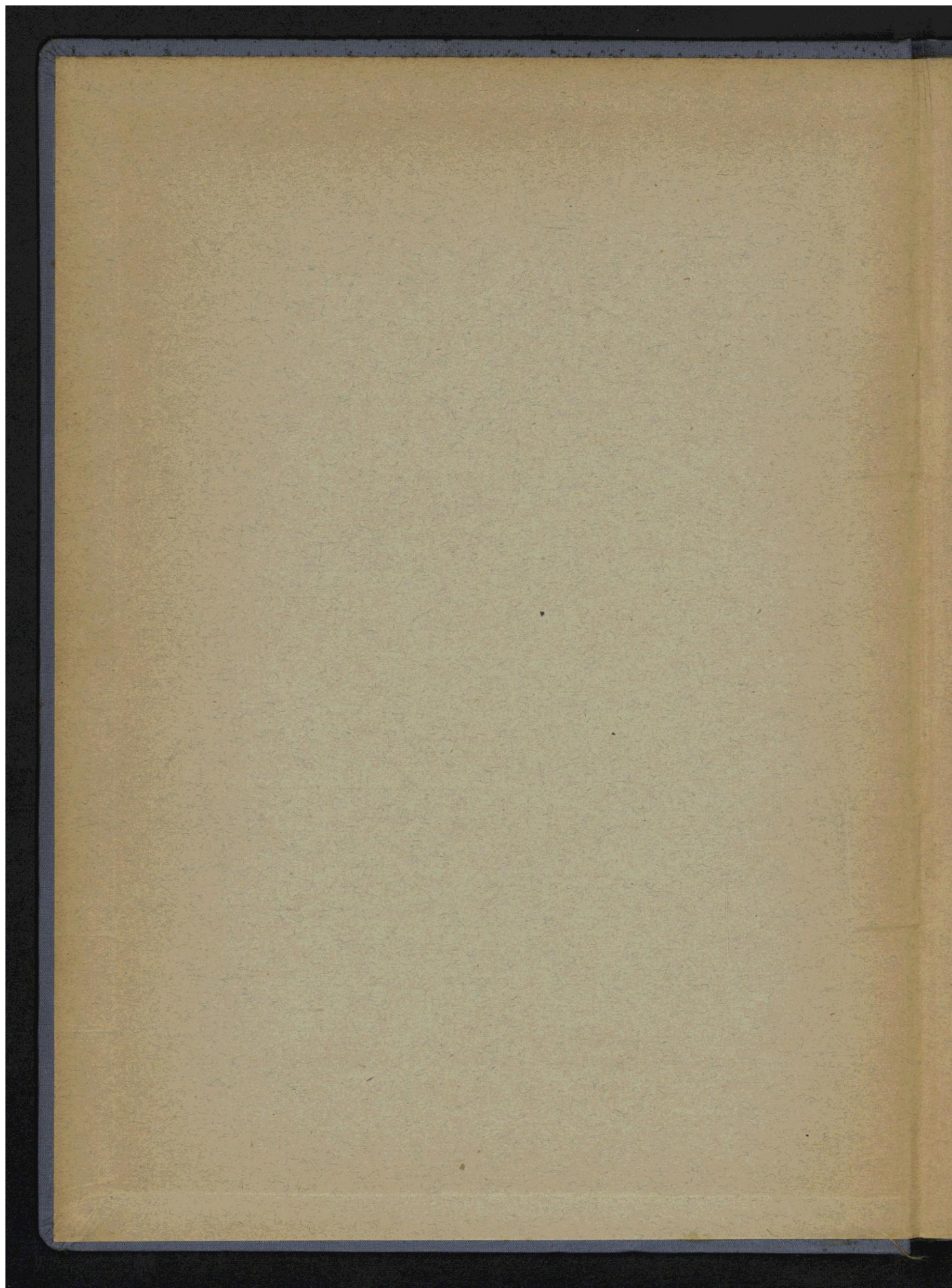
Exposition Universelle
et Internationale de Gand 1913

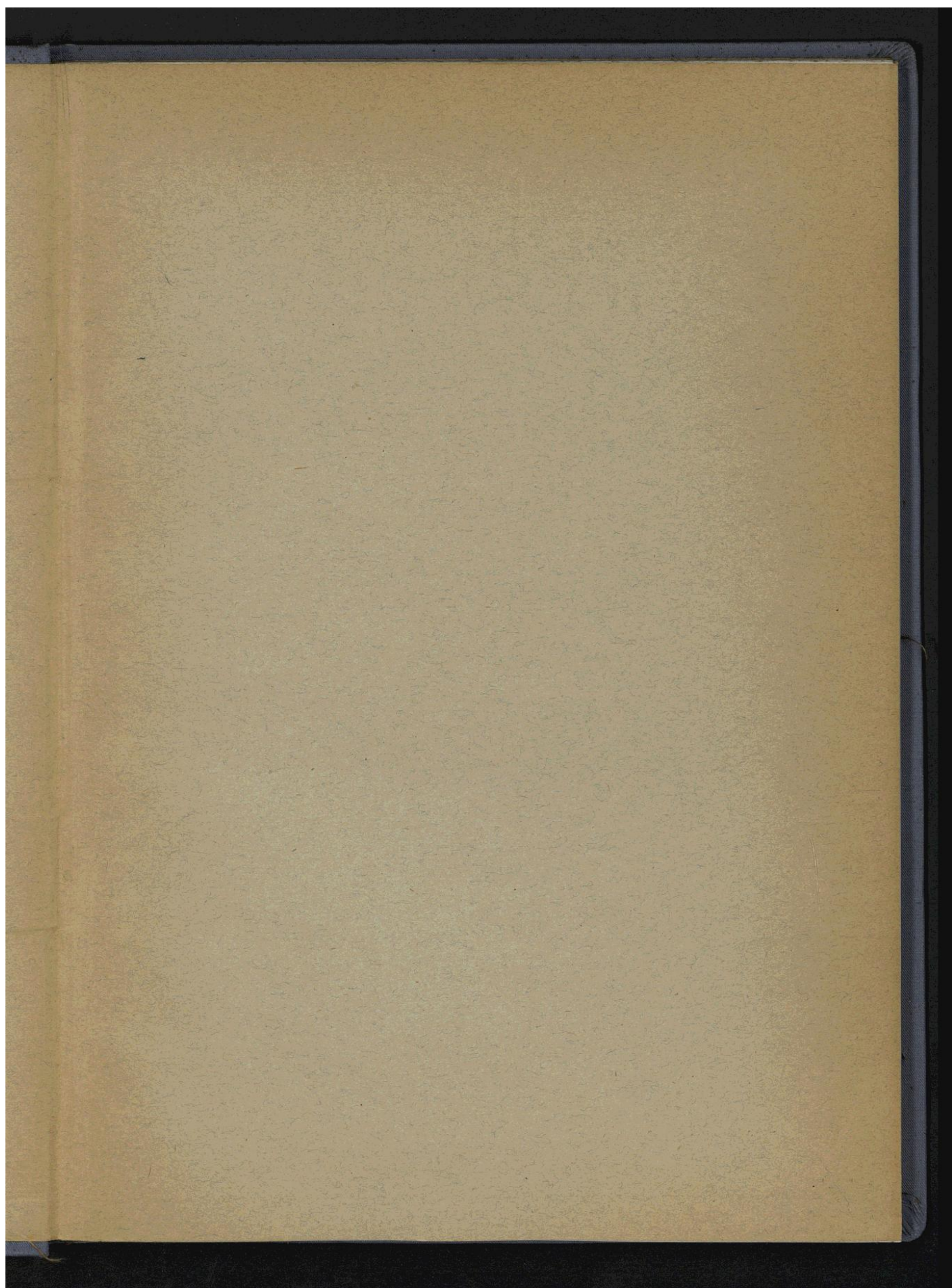
GROUPE XIV
CLASSE 90

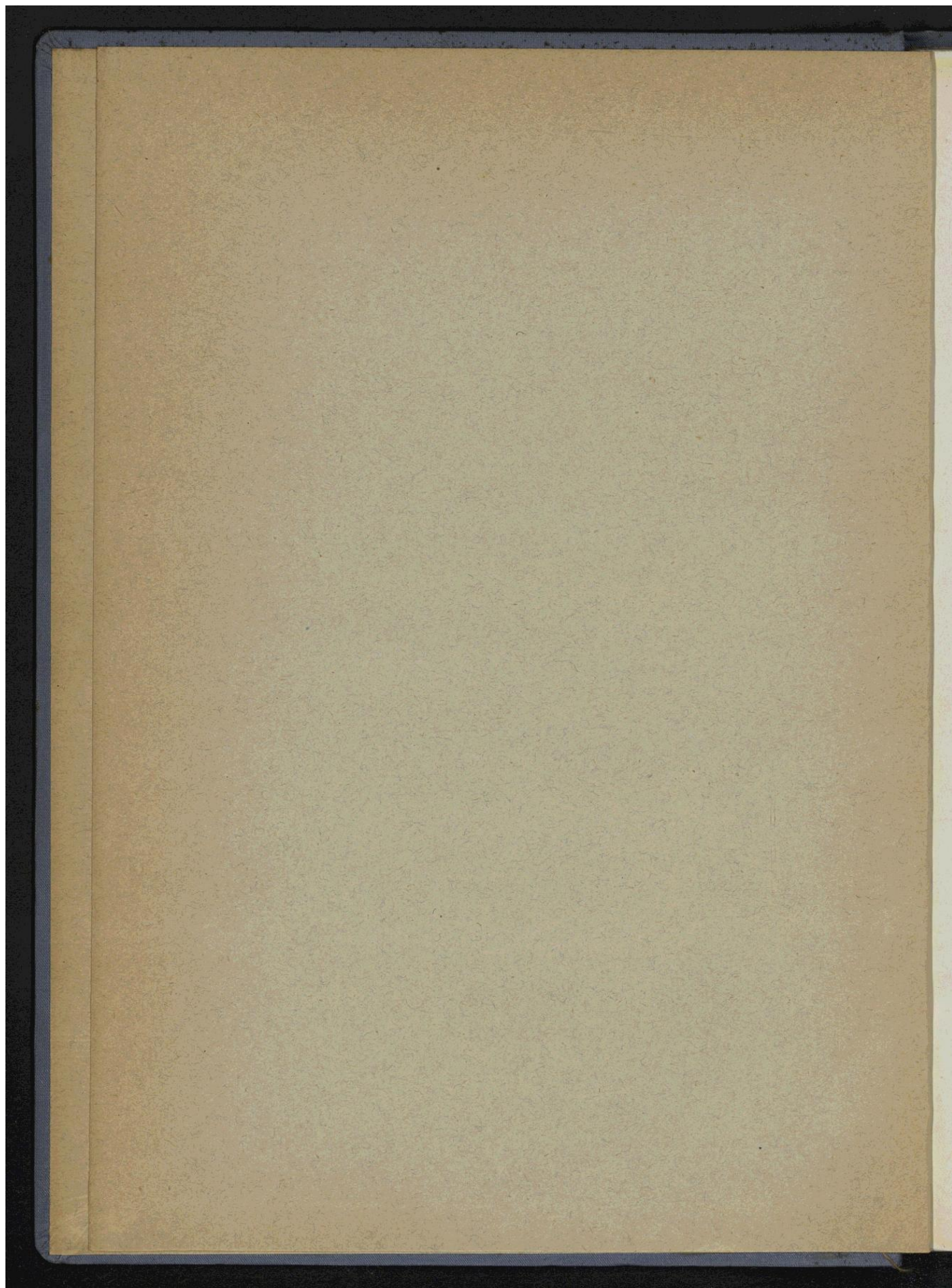
PARFUMERIE

M. J. SIMON, Rapporteur

Comité Français des Expositions à l'Étranger
42, Rue du Louvre, 42







70 983 8° Xae 1

8° Xae 197

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

Exposition Universelle
et Internationale de Gand 1913

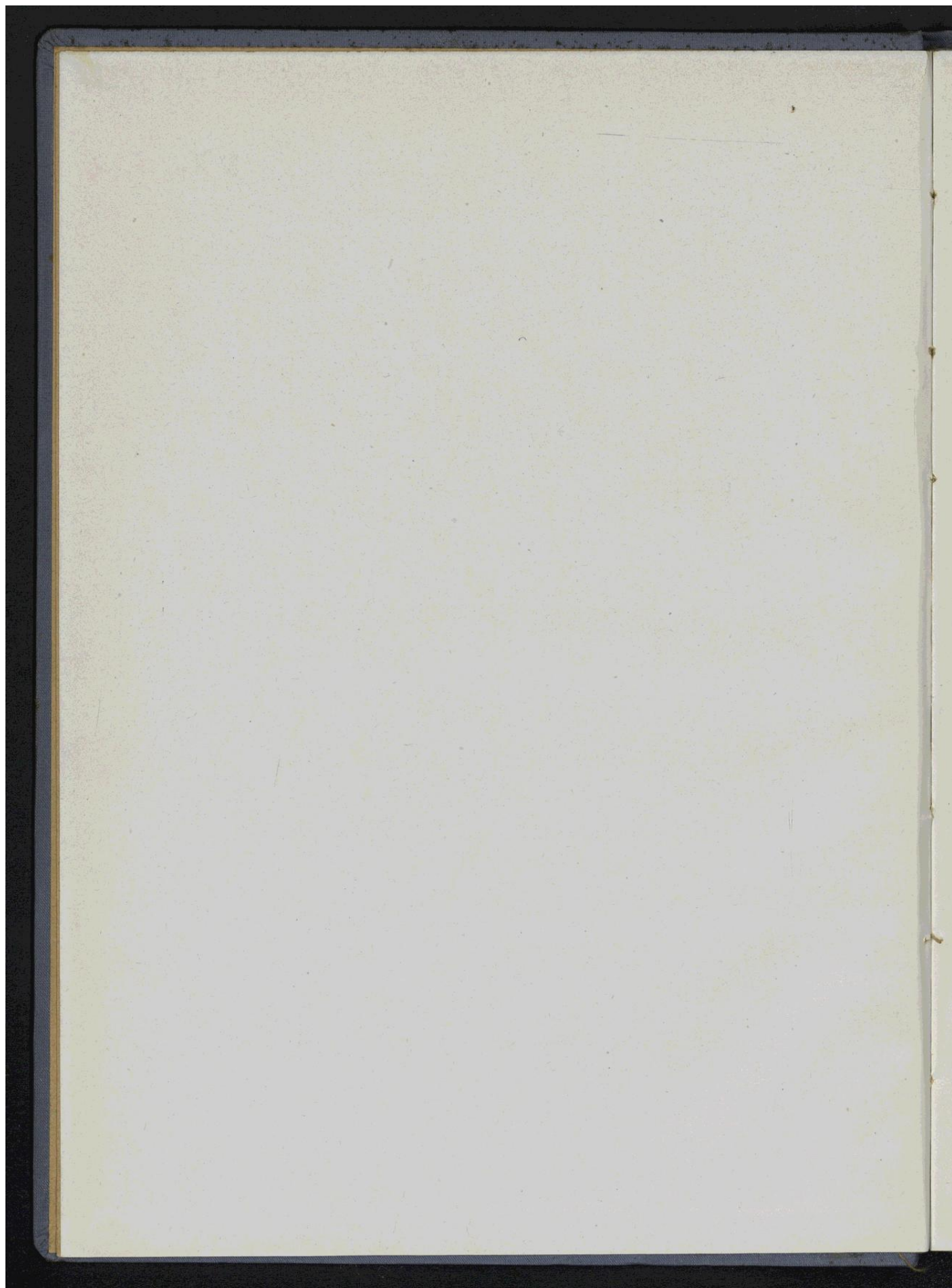
GROUPE XIV
CLASSE 90

PARFUMERIE

M. J. SIMON, Rapporteur



Comité Français des Expositions à l'Étranger
42, Rue du Louvre, 42



GENÈSE DE L'EXPOSITION DE GAND 1913

L'idée première remonte à 1910. Notre éminent Président, M. le Sénateur DUPONT et notre Secrétaire général, M. G. ROGER-SANDOZ, se rendirent à Gand pour assurer le Comité d'organisation Belge de l'appui du Comité Français.

Dans le courant d'avril 1912, le Gouvernement Français donna son adhésion officielle, et le 2 mai, une réception fut organisée à la Chambre de Commerce de Paris, réception à la suite de laquelle les relations entre Gantois et Français devinrent de plus en plus fréquentes, de plus en plus cordiales.

Le décret d'adhésion du Gouvernement Français (16 mai 1912) comportait la nomination comme Commissaire général de M. Pierre MARRAUD, ancien Préfet, Conseiller d'État, Directeur général de l'Enregistrement au Ministère des Finances. Le Cabinet de M. Pierre MARRAUD fut installé rue de Bellechasse, n° 66, et composé comme suit :

Secrétaire général : M. Eugène REGARD.

Chef du Secrétariat particulier : M. SASIAS.

Attachés : MM. DUBOULOZ, HIGNETTE, Georges MARRAUD et SORNAY.

Commissaires adjoints : MM. Félix AUFAURE, François CROZIER, Fernand MOMMÉJA.

Le susdit décret chargeait le Comité Français des Expositions à l'Étranger, de recruter, d'admettre et d'installer les exposants sous l'autorité et le contrôle du Commissaire général.

La présidence du Comité d'organisation fut dévolue à M. Charles LEGRAND, Président de la Commission de propagande, Président de la Chambre de Commerce de Paris.

Cette Commission était composée de personnalités et de notabilités dont le dévouement à toute épreuve entraîna le succès complet de l'Exposition. En faisaient partie :

Vice-Présidents : MM. ARBEL, BONNAT, LOURTIES, MERILLON, SAINT-GERMAIN, VIGER.

Secrétaire général : M. Gaston ROUX.

Secrétaires généraux adjoints : MM. E. MERMILLIOD, Georges VINANT.

Trésorier : M. Jean FAURE.

Trésorier adjoint : M. Auguste GUYOT.

Membres : MM. J. HETZEL, J. NICKLAUSSE, Eugène SARTIAUX, NOEL, Armand PEUGEOT, Albert SARTIAUX, POUPINEL, J. CAHEN, DREUX, L. BONNIER, S. GEMONT, DAVID-MENNET, DOUCKELE, CHABRIÉ, TEMPLIER, D^r BEURNIER, J. BORTOLI.

Délégué du Comité Français des Expositions à l'Étranger : M. Emile CÈRE.

Architecte en chef : M. Joseph de MONTARNAL.

Secrétaires adjoints au Délégué : MM. Max REVILLE, Léon DELILLE.

Si on veut se faire une idée des heureux résultats que donnèrent la précieuse collaboration et le zèle sans pareil de tous les membres de la Commission de propagande, il faut ouvrir le magistral Rapport lu à l'Assemblée générale de décembre 1913, Rapport élaboré par M. G. Roger SANDOZ.

Nous en extrayons les passages suivants :

« L'Exposition de Gand qui, dès l'origine, devait être une simple
« marque de courtoisie et une utile précaution contre des influences
« étrangères, a pris le plus vif éclat. Nous voulions déposer à la porte du
« pays Flamand une simple carte de visite, la manifestation est devenue
« grandiose et a dépassé de beaucoup les proportions prévues.

« MM. ARBEL et ROUX n'ont pas craint de parcourir la France
« comme des ambassadeurs de l'extension Française. Toutes les grandes
« villes ont répondu à leur appel.

« Le Parlement Français vota à l'unanimité le projet de loi relatif
« à la participation de la France à l'Exposition de Gand. M. BROUSSE,
« Rapporteur et M. TOURON, Président de la Commission des Finances,
« assurèrent par une loi à la Section Française, une subvention de
« 1.300.000 francs qui permit de donner à notre présence en Belgique une
« importance et un éclat dignes d'elle.

« Ce crédit, bien employé, devait en effet nous permettre de lutter
« de munificence et de richesse avec la nation sœur qui nous avait invités.

« Le Gouvernement Belge, en sollicitant de la Chambre Belge les
« crédits nécessaires à l'Exposition de Gand, déclara qu'il n'y aurait plus
« d'autres Expositions en Belgique avant 1923.

« Cette déclaration venait à point, car on risquait, en multipliant

« outre mesure ces manifestations, d'en atténuer la portée, l'importance
« et l'intérêt.

« Mais en prenant cet engagement, le Gouvernement Belge se
« donna comme programme de faire éclater aux yeux de l'étranger, d'une
« façon exceptionnelle, sa richesse économique, ses progrès industriels,
« sa vitalité artistique.

« Tous les pouvoirs publics, jusqu'aux administrations commu-
« nales rivalisèrent d'efforts et d'ingéniosités pour donner à l'Exposition
« de 1913 une physionomie esthétique et savoureusement pittoresque.

« Les quatre plus grandes villes du pays : BRUXELLES, ANVERS,
« LIÈGE, GAND ont eu chacune à l'Exposition un palais représentatif de
« leur art le plus original et de leurs architectures locales. La ville de
« Bruxelles a reconstitué la VIEILLE HALLE AUX DRAPS et la TOUR
« DES ARCHIVES, détruites en 1695 par le maréchal Villeroi. La recons-
« titution de la VIEILLE FLANDRE est un pur joyau archéologique, qui
« peut être, à juste titre considéré comme le clou de l'Exposition. Que
« dire enfin de ces merveilleuses FLORALIES témoins indiscutables de
« l'énorme vitalité de l'industrie horticole de ce pays?

« La Ville de GAND, surnommée la Venise du Nord, avait non seu-
« lement revêtu, pour la circonstance ses plus beaux atours, mais encore
« perfectionné ses moyens de transport. Progrès considérable, elle avait
« amené une ligne de chemin de fer aux portes mêmes de l'Exposition et
« édifié à proximité, la superbe et coûteuse gare de Saint-Pierre.

« Ce qu'il faut signaler hautement, c'est l'accueil plus que sympa-
« thique, éminemment chaleureux que, dans toutes les occasions, les
« hautes personnalités Belges prodiguèrent à la France, à ses délégués,
« à ses exposants.

« MM. BRAUN, Bourgmestre de la Ville de Gand, COOREMAN,
« Ministre d'Etat, Président de la Chambre des représentants, de HEMP-
« TINNE, Commissaire général du Gouvernement Belge, de SMET, de MAEYER,
« CASIER, COPPIETERS, Directeurs généraux, tous ont payé, sans compter,
« de leurs personnes et donné l'exemple d'une affabilité et d'une sympa-
« thie sans bornes.

« La population Gantoise ne s'est pas séparée de la population
« Belge, elle a témoigné à la France l'amitié qui, en Belgique, est de
« tradition.

« Et ce sont ces sentiments qui ont donné tout son sens à la magis-
« trale cérémonie d'inauguration de la Section Française du 5 mai 1913.

« Tout ce que la France compte de notabilités officielles et poli-
« tiques; nos Ministres, MM. Alfred MASSÉ, CLÉMENTEL, Léon BÉRARD,

« Jean MOREL, THIERRY, de MONZIE, MM. PEYTRAL, de DION, MASSANT,
« représentants de la Chambre et du Sénat. Les délégués des Chambres
« de Commerce françaises vinrent tour à tour à Gand, affirmer le sens et
« la portée de notre participation, confirmer la communion d'idées qui
« unit à la République Française, la vieille et fière commune de Jean
« d'ARTEVELDE.

« On ne saurait trop louer la ponctualité et la promptitude avec
« lesquelles travailla le Jury dont les travaux se terminèrent par le gigan-
« tesque banquet qui réunit un millier d'exposants.

« Nous ne pouvons oublier que c'est au Président de la Section
« Française que fut réservé l'honneur de diriger les travaux du Jury
« Supérieur, ni les belles joutes oratoires qui eurent lieu entre MM. Pierre
« MARRAUD, Charles LEGRAND, HUBERT, Ministre Belge; BRAUN, Bourg-
« mestre de Gand, Jean de HEMPTINNE, COOREMANN, Président de la
« Chambre Belge, etc...

« L'Exposition de Gand fut l'occasion d'importants Congrès :
« le *Congrès des logements à Bon Marché*, présidé par M. RIBOT; celui de
« l'*Aérostation*, avec MM. le Colonel RENARD et le Commandant BOTTIAUX;
« celui du *Chômage*, où M. Léon BOURGEOIS, ancien Ministre, prononça
« un discours fort applaudi. Enfin, Congrès pour l'*Extension et la Cul-*
« *ture de la langue française*.

« Nous ne saurions terminer cet exposé sans rendre hommage au
« génie de M. J. DE MONTARNAL, l'éminent architecte qui a su si bien doser
« l'élégance et la richesse dans l'édification de nos bâtiments. Et sans
« adresser à la Compagnie du Nord, en la personne de M. SARTIAUX et
« celle de son collaborateur, M. MOUTIER, tous les remerciements des
« exposants. »

Ajoutons que le rapport général a été confié à MM. AUFAURE et
Georges VINANT.

Retracer en détail les efforts accomplis pendant la période prépa-
ratoire, serait impossible. Qu'il suffise de constater que sous l'impulsion
sans cesse en éveil de MM. Pierre MARRAUD et Charles LEGRAND, les
préparatifs furent poussés dans toutes les classes avec une activité extra-
ordinaire. Dès le 12 juin 1912, les travaux étaient assez avancés pour qu'on
pût décider que l'Exposition ouvrirait ses portes fin avril 1913. Au mois
de janvier 1913, les plans de détail élaborés par M. DE MONTARNAL étaient
mis à la disposition des sections.

De nombreuses circulaires se succédant à de courts intervalles et

émanant soit du Commissariat Général, soit des Présidents de Sections, tenaient en haleine les exposants et stimulaient leur zèle.

Déjà en février (10 février 1913) arrivent les instructions du Commissariat général pour les expéditions, les marques, les étiquettes, le régime des chemins de fer, les douanes, les assurances, etc., etc.

Par un avis en date du 14 mars, le Commissariat général annonce l'ouverture définitive pour le 26 avril.

Vers la même date furent envoyés les certificats d'admission définitifs, les cartes d'entrée, ainsi que tous les règlements concernant la police générale de l'Exposition.

15 et 18 avril, nouvelles circulaires très pressantes, confirmant la date du 26 avril pour l'inauguration par Sa Majesté le Roi de Belges et l'ouverture des Floralies. Cette magnifique cérémonie eût en effet lieu solennellement au jour dit sous la présidence de Leurs Majestés, le Roi et la Reine, avec le concours de MM. MASSÉ, Ministre du Commerce et CLÉMENTEL, Ministre de l'Agriculture.

Il ne faut pas s'imaginer que l'inauguration du 26 avril se passa devant des vitrines vides; la plupart des stands étaient prêts, les exposants à leur poste, et les retardataires très peu nombreux.

On peut affirmer que l'Exposition de Gand 1913, a été seule de toutes les Expositions et depuis bien longtemps, *ouverte réellement* au jour prévu et annoncé.

Ce, grâce au zèle et à la volonté de fer de l'éminent Commissaire général, M. Pierre MARRAUD et de M. Charles LEGRAND, l'actif Président du Comité d'Organisation, qui eurent le grand mérite de galvaniser les exposants et de faire passer dans leurs âmes le feu sacré qui les animait eux-mêmes.

Après ce coup d'œil général sur l'ensemble de l'Exposition et sur la Section Française, voyons ce que fût la CLASSE 90. — PARFUMERIE DU GROUPE XIV.

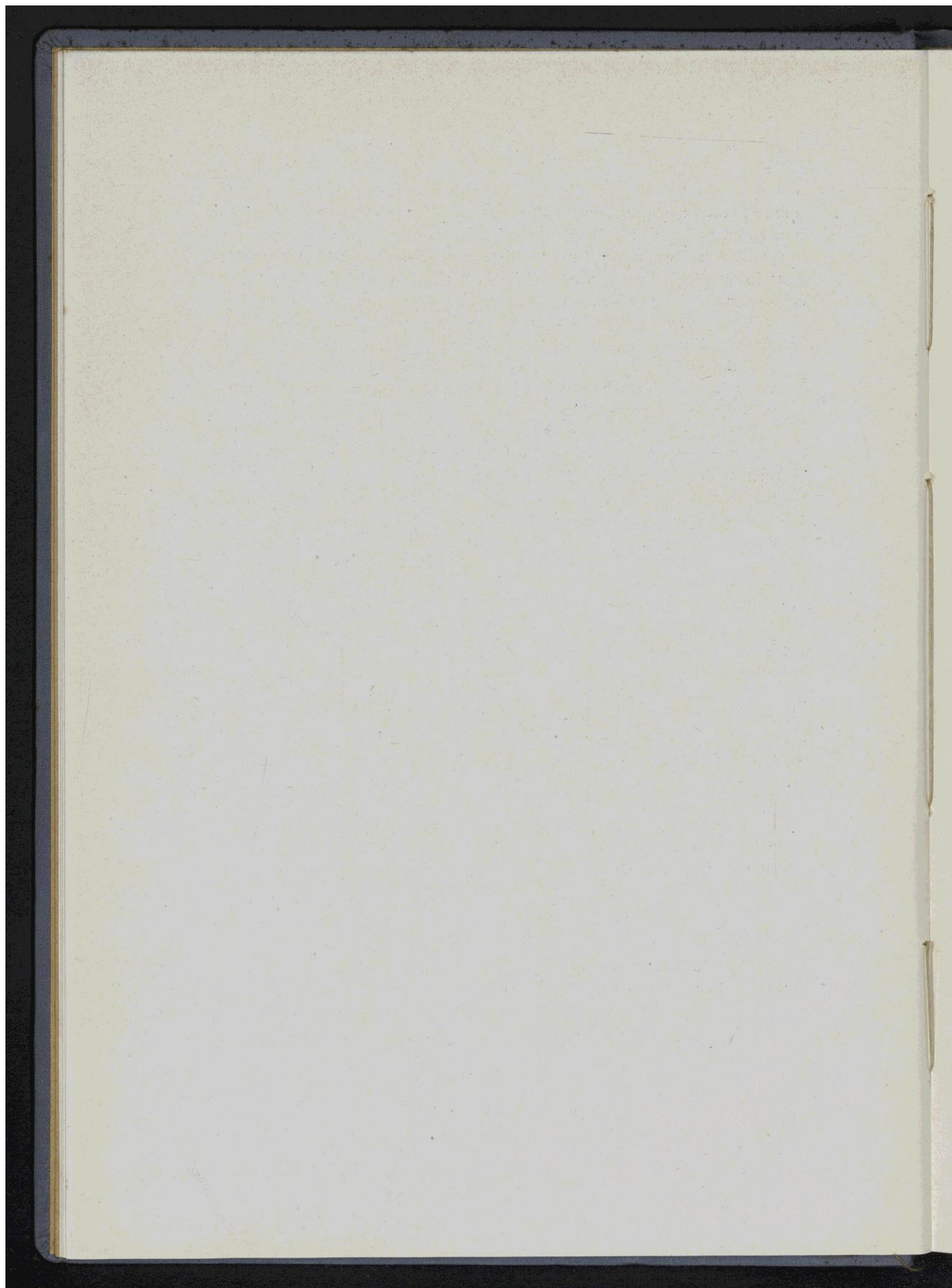
Le Bureau chargé de l'organisation était composé de :

Président : M. LECARON (Paul), 6, avenue de l'Opéra, Paris.

Vice-Présidents : MM. GOUIN (L. V. A.), Grand chemin de Toulon, Marseille et PLASSARD (Louis), 17, rue du Quatre-Septembre, Paris.

Secrétaire : M. PICHELIN (Gaston), 132, faubourg Saint-Denis, Paris.

Trésorier : M. SIMON (Joseph), 59, faubourg Saint-Martin, Paris.



GROUPE XIV — CLASSE 90 — LA PARFUMERIE

Ce Groupe comprend, sous le nom d'INDUSTRIES CHIMIQUES, les Produits Chimiques et Pharmaceutiques, le Papier, les Cuirs et Peaux, et enfin LA PARFUMERIE.

Si ce groupe, si vaste et si varié, a obtenu à Gand une place d'honneur, il le doit à l'élégance des Expositions de Parfumeurs.

L'industrie des parfums ne se recommande pas seulement aux visiteurs par le goût avec lequel sont présentées les précieuses essences, mais aussi par les progrès réalisés dans les laboratoires.

On ne peut certes pas se passer pour les parfums les plus fins des fleurs naturelles et la synthèse chimique n'a pu encore que reproduire une petite quantité des essences contenues dans les fleurs. Cependant, l'essence de violettes a été obtenue d'une manière complète il y a plus de vingt ans. On est arrivé à fabriquer de toutes pièces des composés organiques nitrés qui ont, avec le musc, une analogie frappante. L'essence de roses a été admirablement imitée ainsi que d'autres parfums délicieux au moyen de produits obtenus dans les laboratoires. N'oublions pas cependant que si l'industrie de la Parfumerie est restée Française, ce n'est pas aux recherches de la chimie qu'elle le doit. D'autres nations nous ont suivis et même précédés dans la parfumerie de laboratoire, mais notre suprématie tient au goût de ceux qui dirigent les maisons dont on a pu admirer les stands dans la galerie d'honneur de la Section Française.

Mêler les essences en les choisissant d'une façon savante et en prenant de chacune les proportions les plus heureuses, en donnant toujours la plus grande part aux extraits de fleurs naturelles, est un art dont peu de personnes sont capables ; c'est pourquoi un nombre relativement restreint de maisons conservent le monopole de la parfumerie de luxe et transmettent leurs traditions soigneusement conservées à leurs successeurs.

Les lignes ci-dessus sont extraites de la notice qui figure dans le catalogue de l'Exposition de Gand.

Nous devons insister sur un passage très suggestif de cette notice ; très suggestif, parce que très vrai et très juste :

« La parfumerie est un art dont peu de personnes sont capables, c'est pourquoi... etc. ».

Il est en effet constant que le nombre de maisons fabricant la parfumerie ne s'est pas accru en proportion de l'énorme production que nous révèlent les statistiques. En d'autres termes les producteurs, grâce à l'excellence de leurs produits, grâce à leur intelligence, à leur sens des affaires, donnent un essor de plus en plus grand à leur industrie. Ce qui corrobore bien la remarque si juste, énoncée plus haut, à savoir que l'art de la parfumerie reste le privilège du petit nombre.

Voici à cet égard quelques chiffres intéressants :

En 1848, on comptait environ	110 fabricants
En 1860, — — — —	197 —
En 1900, — — — —	300 —

Depuis 1900, le nombre n'a pas augmenté d'une façon considérable, il peut être évalué à 350 environ.

Voyons, d'autre part, ce qu'est devenu la production de 1812 à 1900.

1812. D'après Chaptal, le chiffre global pour la France atteignait	Francs 12.000.000	} Rapport L.-T. Piver 1900.
1827. Toujours d'après Chaptal, on vendait dans Paris seulement pour	8.250.000	
1836. On se maintient dans les	12.000.000	} Rapport l'Hôte 1889.
1846. Le chiffre s'élève à	14.000.000	
1848. Pour Paris seul	9.741.953	} (L.-T. Piver.)
1853. Exportation Française seule.	13.000.000	
1856. Pour la France entière	18.000.000	} (L'Hôte.)
1860. Pour Paris seul.	22.000.000	
1862. Exportation 20.000.000 sur	40.000.000	(L.-T. Piver.)
1866. Pour Paris seul	26.000.000	(L'Hôte.)
1878. Ensemble de la Parfumerie	45.000.000	(L'Hôte.)
1889. — — — —	70.000.000	(L'Hôte.)
dont moitié exportée.		
1900. Le chiffre atteint environ.	80.000.000	(L.-T. Piver.)

A retenir l'énorme effort accompli entre 1856 et 1862 ainsi que de 1878 à 1889.

A l'Exposition de Gand, la classe de la parfumerie, connue, réputée pour la richesse, le goût, l'élégance habituelle de ses installations, s'était vue attribuer une place vraiment superbe dans l'ensemble de la Section Française.

Afin de compléter encore cette recherche de luxe et d'esthétique qui joue un si grand rôle dans la présentation à faire, les organisateurs eurent l'heureuse idée de réunir, dans une des plus belles salles, ces deux industries bien françaises que sont la PARFUMERIE et la BIJOUTERIE.

La Parfumerie avec ses magnifiques stands, ornaient les angles et chaque extrémité de ce hall favorisé, la Bijouterie en occupait le centre avec des vitrines du plus bel effet. Il est difficile d'imaginer un ensemble plus gracieux, plus attirant et certes les visiteurs ne manquèrent pas.

Comment se serait-on dispensé de visiter ce coin charmant qui voisinait directement avec le salon d'honneur et d'autre part avec la Section des Arts décoratifs d'un côté, et la classe de la Céramique à l'autre bout.

Rappelons que dans le Salon d'honneur, étaient exposées les merveilles de nos Musées Nationaux. Bronzes, Tableaux, Gobelins, meubles, tapis s'y coudoyaient avec une prodigalité vraiment princière et l'art qui avait présidé à cette installation forçait assurément l'admiration.

Vingt maisons seulement avaient exposé, mais on peut dire que ces vingt maisons représentaient la quintessence de notre industrie. Elles étaient déjà classées parmi les plus fidèles habituées des Expositions et leur notoriété, leur réputation mondiales auraient pu précisément les dispenser de se présenter une fois de plus aux suffrages du Jury et du public. Mais elles ont voulu faire acte de patriotisme et de solidarité en venant briguer à nouveau des récompenses qui, d'ailleurs, ne leur ont pas fait défaut.

A l'aide du mauvais croquis, tracé plus loin, jetons un coup d'œil sur les stands et vitrines où nous trouverons fraternisant et disposés savamment, les élégants produits fabriqués, les spécialités et les matières premières de choix qui en sont la base.

Voici quelle était la disposition des stands et vitrines de la Classe 90
Parfumerie Section Française :

4 grands Stands d'angle occupés par :

Maison GELLÉ frères, Paul LECARON, successeur.

- L. T. PIVET.
- PINAUD, KLOTZ, successeur.
- J. SIMON et C^{ie}.

2 Stands, de côté :

Maison PLASSARD.

- VIVILLE.

6 grandes Vitrines :

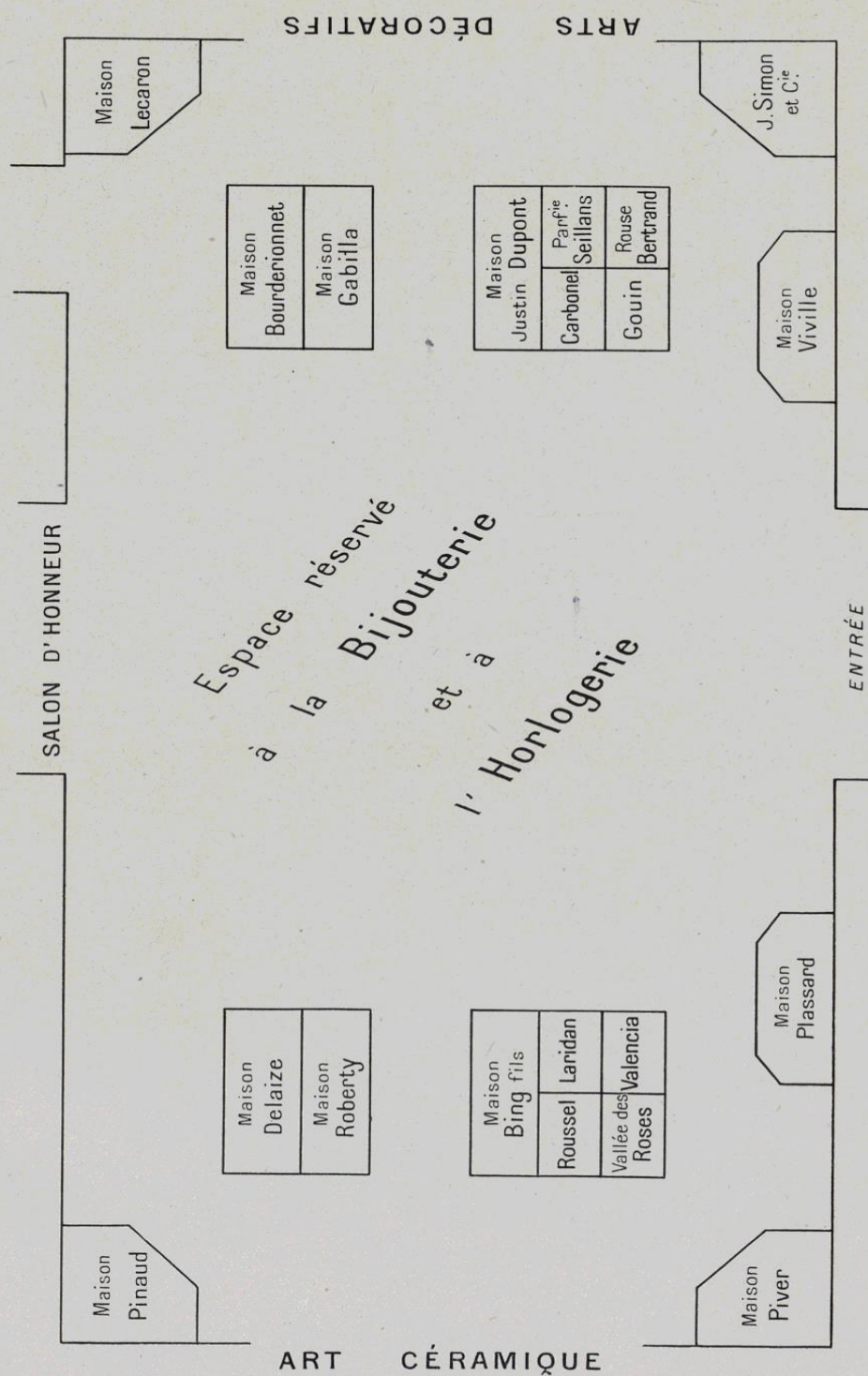
Maison BING fils.

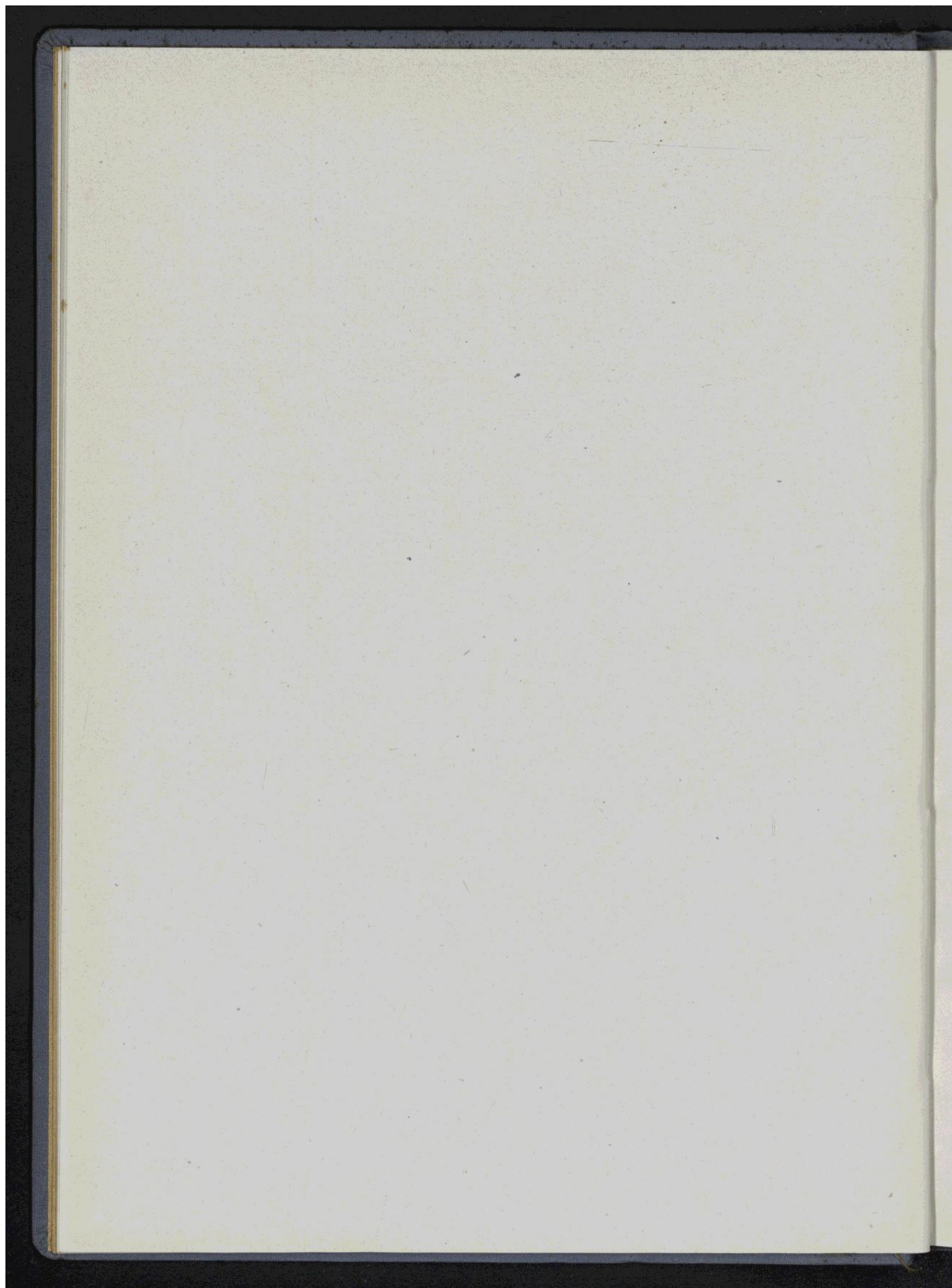
- BOURDERIONNET.
- DE LAIRE.
- GABILLA.
- Justin DUPONT.
- ROBERTY.

8 Vitrines moyennes :

Maison GOUIN.

- LARIDAN.
- Raphel CARBONEL.
- ROURE BERTRAND.
- ROUSSEL.
- PARFUMERIE DE SEILLANS.
- VALLÉE DES ROSES.
- VALENCIA.





COMPTE RENDU ET RAPPORT OFFICIEL DES OPÉRATIONS DES JURYS

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE INTERNATIONALE

DE GAND 1913

POUR LE GROUPE XIV — CLASSE 90 — PARFUMERIE

JURY SUPÉRIEUR

Président :

M. Charles LEGRAND, Président du Comité d'organisation de la Section Française, ancien Président de la Chambre de Commerce de Paris.

Membres :

M. Paul DELOMBRE, ancien Député, ancien Ministre du Commerce.

M. Émile DUPONT, Sénateur, Président du Comité Français des Expositions à l'Étranger.

M. MANAUT, Député, Vice-Président du Comité Français des Expositions à l'Étranger.

M. SIEGFRIED, ancien Ministre du Commerce et des Colonies.

M. VIGER, Sénateur, ancien Ministre de l'Agriculture, Président de la Société Nationale d'Horticulture.

Liste des Grands Prix spéciaux décernés par le Jury Supérieur.

M. MASSÉ, Ministre du Commerce, de l'Industrie, des P. T. T.

M. MARRAUD, Commissaire général.

Le Comité Français des Expositions à l'Étranger.

M. Émile DUPONT, Sénateur, Président des Expositions à l'Étranger.

M. Charles LEGRAND, Président du Comité d'organisation de la Section Française.

Ainsi que nous l'avons dit plus haut, l'Exposition fut inaugurée solennellement le 26 avril 1913.

Les Jurys furent invités à commencer leurs opérations le 1^{er} juillet et en effet, le 30 juin, à 3 heures, les Jurés se réunirent dans la grande serre du Palais des Fêtes pour procéder aux élections et à l'organisation des visites aux stands.

Étaient présents :

MM. AMIC (Jean),	Juré titulaire	Français.
JONAS-HANART (A.),	— —	Belge.
LECARON (Paul),	— —	Français.
NEY (Pierre),	— supplémentaire	Belge.
PICHELIN (G.),	— expert	Français.
SALOMON,	— titulaire pour les États-Unis.	
SIMON (Joseph),	— supplémentaire	Français.
VERBESSEN,	— titulaire représentant l'Italie.	

D'après les instructions du Commissariat :

La Présidence du Jury était attribuée à la France et la Vice-Présidence à la Belgique.

A l'unanimité des voix :

La Présidence fut attribuée à M. Paul LECARON, et la Vice-Présidence à M. JONAS-HANART.

M. G. PICHELIN, fut nommé Juré-Expert.

M. SALOMON, — —

M. Pierre NEY, Secrétaire-Rapporteur pour la Belgique.

M. Joseph SIMON, Secrétaire-Rapporteur pour la France.

Les opérations commencèrent le 1^{er} juillet par la visite aux Exposants Belges.

Les Exposants Belges étaient au nombre de 13.

En voici la liste dans l'ordre du catalogue :

1. CROQUET (J.), à Tilvorde (vitrine non installée) .
2. DELHAIZE (Adolphe) et C^{ie}, place des Armateurs . Bruxelles.
3. Société Anonyme, Établissements DELHAIZE Frères, rue Osseghem —
4. JONAS-HANART (A.), 87, rue d'Allemagne. —
5. MAQUIN (Georges), 6, rue de Flénu Jemmapes.
6. NEY (Pierre), 75, rue David Verviers.

7. OEHME (R.) et KEIFFER (D^r), 3, place Liedts Bruxelles.
8. Savonneries (R. S.) HUDSON Limited (Société LEVER,
Frères) Forest.
9. SIEGLIN (Ernest), THOMPSON (D^r) —
10. Société Anonyme LEVER Frères, savonneries —
11. SMITH (W. J. F.) Laeken-Bruxelles.
12. VAN HEURCK et COENE, 30, rue Solvyns Anvers.
13. VON VOLXEM (Auguste), 63, rue Bara Bruxelles.

Etaient reconnus de droit, Hors Concours, les exposants :

MM. DELHAIZE (Adolphe).

La Société des Établissements DELHAIZE Frères et C^{ie}.

JONAS-HANART, Membre, Vice-Président du Jury de la Classe.

NEY (Pierre), Membre du Jury.

THE ERASMIC CY LIMITED, hors concours sur demande admise.

Les récompenses suivantes ont été décernées :

Grand Prix : Société LEVER Frères.

Diplôme d'Honneur : VAN HEURCK et COENE.

— VAN VOLXEM (Auguste).

Médaille d'Or : SIEGLIN (Ernest).

— MAQUIN (Georges).

— OEHME (R.) et KEIFFER.

Savonnerie HUDSON.

Médaille d'Argent : SMITH (W. J. F.).

Visite aux Exposants Français.

Les Exposants Français étaient au nombre de vingt :

- MM. BING Fils, 43, rue Paradis (cité Paradis) Paris.
- BOURDERIONNET (Parfumerie MOUILLERON), 2, quai de
Billancourt Paris.
- DISTILLERIE DE LA VALLÉE DES ROSES, 20, rue Pierre-
Charron. —
- DUPONT (Justin), 1, rue du Truet Argenteuil.
- GABILLA (M^{me} Henriette), 6, rue Edouard-VII. Paris.
- GELLÉ Frères, LECARON Fils, successeur, 6, avenue
de l'Opéra —
- GOVIN et C^{ie}, Grand chemin de Toulon Marseille.
- KLOTZ et C^{ie} (H. et G.) (Parfumerie PINAUD), 18, place
Vendôme Paris.

LAIRE (DE). Produits organiques, 129, quai des Moulineaux	Issy.
LARIDAN (Georges), 44, rue La Condamine.	Paris.
PARFUMERIE DE SEILLANS, M ^{me} DE SAVIGNY.	Seillans (Var).
PIVER (L. T.) et C ^{ie} , 10, boulevard de Strasbourg.	Paris.
PLASSARD (Louis), 17, rue du 4-Septembre	—
CARBONEL (Raphel)	Vallauris.
ROBERTY PERRAULT et C ^{ie} , 52, rue Notre-Dame-de-Nazareth	Paris.
ROURE-BERTRAND, Fils.	Grasse.
ROUSSEL (Clément), 2-4, place des Vosges	Paris.
SIMON (J.) et C ^{ie} , 59, faubourg Saint-Martin.	—
VALENCIA CARLOS (Guillon), 5, boulevard des Capucines	—
VIVILLE (M ^{me} Octavie), 24, avenue de l'Opéra	—

Étaient et sont Hors Concours les maisons suivantes :

DISTILLERIE DE LA VALLÉE DES ROSES.
GELLÉ FRÈRES, LECARON (Paul) Fils, Président du Jury.
LAIRE (DE).
PIVER (L. T.).
PLASSARD (Louis).
ROURE-BERTRAND (M. AMIC. Juré de la Classe titulaire).
SIMON (Joseph), Juré supplémentaire.

Les récompenses suivantes ont été attribuées par le Jury :

Grand Prix : MM. BING Fils.
DUPONT (Justin).
GOUIN et C^{ie}.
KLOTZ et C^{ie} (Parfumerie PINAUD).
CARBONEL (Raphel).
ROBERTY PERRAULT et C^{ie}.
M^{mes} DE SAVIGNY DE MONCORPS.
VIVILLE.

Diplômes d'Honneur : M. BOURDERIONNET (Mouilleron).
M^{me} GABILLA.
M. ROUSSEL.

Médaille d'Or : M. LARIDAN.

Médaille d'Argent : M. VALENCIA (Carlos).

Dans les sections étrangères suivantes, le Jury a examiné les produits et attribué les récompenses comme suit :

Italie. — Deux exposants :

M. CALCIA (Vincenzo), Turin, *Médaille de Bronze*.

MM. G. DOSSELLI et C^{ie}, Milan, *refusés toutes Récompenses*.

Allemagne. — Un exposant :

M. le D^r W. ROZE, *Médaille de Bronze*.

Angleterre : THE ERASMIC AND C^o, *Hors Concours*.

Russie : M^{me} SANADOUCKTA, *aucune Récompense*.

Tunisie : HADJ MOHAMED TABET, Tunis, *Médaille de Bronze*.

BURGEL (Salomon) — —

MOHAMED ENNIFER — —

SALEMI (André) — —

Perse : HODJI LEWY.

RÉCOMPENSES AUX COLLABORATEURS ET COOPÉRATEURS

Par principe, le Jury de la classe 90 décide de ne proposer aucune récompense pour les collaborateurs ayant moins de 15 ans de services.

NOMS DES MAISONS	NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS	Ancienneté	RÉCOMPENSES ANTÉRIEURES OU DEMANDÉES	RÉCOMPENSES ACCORDÉES
Gellé Frères	M ^{me} Combard, Clémence . . .	1858		Médaille d'Or.
	M ^{me} Winkel, Elisabeth . . .	1878		Dipl. d'Honneur.
	M. Demeillier, Louis-Amand . .	1895		—
	M. Raffiot, Louis-Célestin . .	1891		—
	M. Delabœuf, Anatole . . .	1871		—
	M. Girod, Alexandre . . .	1877		—
	M ^{me} Parot, Madeleine . . .	1881		—
	M ^{lle} Hutinet, Félicité . . .	1873		—
Gouin et C ^{ie}	M ^{me} Mercier, Marguerite . .	1881		—
	M. Michel, Auguste, direc- teur technique	1875		—
De Laire	M. Michel, Félix, Maître Savonnier	1895		Médaille d'Or.
	M. Sautereau, Albert . . .	1882	1882 Paris Argent	Dipl. d'Honneur.
Parfum. de Seillans.	M. Boudeville	1906		—
	M. Laurent, Arnaud . . .	1902	Liège, Milan, Turin.	—
	M. Gastaud, Joseph . . .	1890		Médaille d'Or.
	M ^{me} Arnaud, Alexandrine . .	1902		—
	M ^{me} Perraud, Marie . . .	1900		—
	M ^{me} Giraud, Madeleine . .	1901		—
	M. Pinet, Georges	1893	Médaille d'Or.	—
	M. Lanswert, Alexandre . .	1898	—	—
<i>Collaborateurs</i>				
L. T. Piver et C ^e . .	M. Branchard	27 ans	Demande Méd. Or Bruxelles 1910. *	—
	M. Roussin	25 ans	Dem. Méd. Arg.	Médaille d'Argent
	M. Chemin, Julien	1895	—	—
	M ^{lle} Boivin, Augustine . . .	30 ans	Demande Méd. Or	Médaille d'Or.
	M ^{me} Pinet	30 ans	Demande Méd. Br.	Médaille Bronze.
J. Simon et C ^e . . .	M. Chevet, Philibert . . .	19 ans	Médaille d'Or.	Médaille d'Or.
	M. Chavin-Collin, Théodore	19 ans	—	—
	<i>Collaborateurs :</i>			
M ^{me} Viville	<i>Coopérateur :</i>			
	M ^{me} Ferrier, Clémence . . .	26 ans	—	—
	M. Gaëtan Lo Cesto	20 ans	Bruxelles 1910 Argent.	—
Ed. Pinaud	M ^{me} Bonneau, Juliette . . .	15 ans		Médaille d'Argent
	M. Wervoest, Georges . . .			Dipl. d'Honneur.

QUELQUES STATISTIQUES OU RÉSUMÉ DES RÉCOMPENSES

Pour l'ensemble de la Section Française comprenant 10.562 exposants, il a été attribué 5.805 récompenses ainsi réparties :

Hors Concours			1.168
Grands Prix	1.805		
Diplômes d'Honneur	717	} récompenses proprement dites .	4.637
Médailles d'Or	978		
— d'Argent	614		
— de Bronze	454		
Mentions Honorables	89		
TOTAL			5.805

Dans le Groupe XIV, Industries Chimiques, on comptait 503 exposants qui ont obtenu 253 récompenses. soit :

Hors Concours			44
Grands Prix	125	} récompenses proprement dites .	209
Diplômes d'Honneur	34		
Médailles d'Or	34		
— d'Argent	15		
— de Bronze	1		
TOTAL			253

Enfin dans la classe 90, Parfumerie, il y avait 42 exposants, tant Français qu'Étrangers, qui se sont partagés 39 récompenses :

Hors Concours . . .	France 7	Étrangers 5	soit . . .	12
Grands Prix	— 8	— 1	— 9	} récompenses proprement dites. 27
Diplômes d'Honneur	— 3	— 2	— 5	
Médailles d'Or	— 1	— 4	— 5	
— d'Argent	— 1	— 1	— 2	
— de Bronze	— 0	— 6	— 6	
TOTAL				39

On a vu à la page 18 quels ont été *les titulaires* des récompenses accordées.

Il nous a paru intéressant de faire des recherches sur la proportion des récompenses et des exposants lors des premières Expositions qui paraissent remonter à 1798 !?

Voici ce que nous avons trouvé.

Nous livrons ces chiffres, *sans commentaires*. Le lecteur qui nous fera l'honneur de lire ces pages, fera lui-même les comparaisons et en tirera à sa guise telles conclusions qu'il lui plaira.

En 1798 pour	110	Exposants	25	Récompenses
1801 —	220	—	110	—
1802 —	540	—	254	—
1806 —	1.422	—	610	—
1819 —	1.662	—	869	—
1823 —	1.642	—	1.091	—
1827 —	1.695	—	1.254	—
1834 —	2.447	—	1.785	—
1839 —	3.281	—	2.305	—
1844 —	3.960	—	3.253	—
1849 —	4.322	—	3.738	—
(¹) ?	 ?		 ?	
1900 Paris, pour	75.000	—	42.790	—
1910 Bruxelles, —	13.420	—	8.150	—
1911 Turin, —	8.386	—	4.242	—
1913 Gand, —	10.562	—	5.805	—

(1) Ici lacunes regrettables.

DÉVELOPPEMENT PARALLÈLE DE DEUX INDUSTRIES :

CELLE DU PARFUM ET CELLE DE LA FLEUR

Nous avons dit plus haut à quel degré s'était développé l'industrie du Parfum. A première vue, il semblerait que la distillation, l'enfleurage, en un mot l'extraction des essences, absorbent tout ou presque tout ce que la culture produit ?

Il n'en est rien et on reste surpris de l'extension énorme qu'ont prises la *culture* et la *vente des fleurs coupées* dans tous les pays. Ce développement démontre bien à quel point le progrès nous a rendus après à la jouissance, à quel degré le modernisme nous pousse à la satisfaction toujours plus parfaite de nos goûts et de notre fantaisie. Mais il faut voir plus haut et se dire que cette satisfaction, ce besoin de luxe constitue précisément un des facteurs les plus importants de la prospérité commerciale de notre pays. Il n'y a pas encore très longtemps, la culture, l'exportation, le commerce des fleurs naturelles, étaient à l'état absolument rudimentaire. C'était, au sens le plus large du mot, une branche de luxe, exploitée par de rares maisons n'ayant comme clientèle que la classe riche. On cultivait la fleur pour la distillation et pour en extraire les parfums, le tout pour la satisfaction, le plus grand plaisir de nos *organes olfactifs*.

La *vue*, la contemplation de ce chef-d'œuvre de la création qu'est la *Fleur*, était, nous le répétons, réservée à une classe privilégiée. Mais petit à petit l'amour du luxe, le « sybaritisme » s'infiltrant dans les masses, transformèrent complètement l'industrie des fleurs d'agrément. Ceux qui étaient appelés à bénéficier de ce nouvel état de choses, les horticulteurs, les détaillants de nos grandes villes, les *Compagnies de Chemins de fer* favorisèrent de leur mieux l'éclosion de ce nouveau besoin et c'est ainsi que, non seulement le grand public, la classe riche, mais aussi les gens de la condition la plus modeste, peuvent se procurer et se procurent à très peu de frais la double jouissance de *voir* et de *sentir*. Leurs *yeux* et leur *nez* peuvent se régaler. Le parfum n'est pas cher, la fleur est pour rien; sans compter qu'en se procurant cette dernière on a les deux réunis.

Nous avons fait du chemin depuis le réséda ou le pois de senteur de Jenny l'Ouvrière. Qu'il nous soit permis d'entrer dans quelques détails sur ce sujet intéressant.

Voyons d'abord sur ce qui s'est passé en France.

La culture des fleurs à parfums avait autrefois son centre dans le département du Gard et de l'Hérault, Montpellier, Nîmes, etc.

Progressivement les cultivateurs de cette région devinrent des viticulteurs et la floriculture se déplaça pour rechercher des climats plus chauds, c'est ainsi que le Var et les Alpes-Maritimes finirent par se consacrer à la spécialité qui est devenue une source inépuisable de richesses.

En même temps la vogue des villes du littoral croissait sans cesse, Grasse envoyait ses productions dans le monde entier. Chaque hibernant prenait l'habitude d'adresser à ses amis et connaissances des paniers de fleurs variées. C'est ainsi certainement que le goût et l'habitude d'avoir toujours chez soi des fleurs ont pris naissance et se répandirent rapidement.

La Compagnie P.-L.-M. qui dessert ces régions privilégiées se rendit compte de l'intérêt et des profits qu'elle pouvait retirer de ces mœurs nouvelles. Ce qu'elle fit et fait encore pour favoriser les déplacements des voyageurs, elle le fit aussi pour rendre ce genre d'échanges de plus en plus *florissant*, c'est le cas de le dire. Non seulement elle institua des tarifs spéciaux pour les transports, mais elle organisa des trains de messageries à grande vitesse, composés des plus grands fourgons existant. Ces trains devinrent journaliers, car il importait que les paniers de fleurs parvinssent rapidement, non seulement à Paris et dans le Nord de la France, mais encore jusqu'en Angleterre, en Allemagne, Russie, etc.

La sollicitude de la Compagnie s'étendit de même à l'exportation des légumes et des fruits.

Les hommes éminents qui présidèrent dans ces dernières années aux destinées de la Compagnie P.-L.-M. allèrent jusqu'à instituer des concours d'emballages pour la meilleure conservation et le transport des fleurs, fruits, légumes. Ils organisèrent à Paris des expositions de ces trois productions, expositions qui eurent un très grand succès et firent atteindre à cette industrie intéressante le maximum de rendement. Ce n'est pas un spectacle banal que de voir à certaines heures du jour (suivant l'horaire du train des messageries rapides) les quais des stations, entre Menton et Toulon envahies par des montagnes de paniers de fleurs destinés à être emmenés au loin à la vitesse de 60 ou 70 kilomètres à l'heure.

Il semblerait même qu'après une poussée aussi intense un mouvement de pléthore se dessine. Tout le monde a voulu cultiver, les moindres terrains; les moins favorables ont été défrichés, mais il faut que les débouchés soient créés et se développent proportionnellement.

D'une très instructive plaquette publiée par la Compagnie P.-L.-M.,

nous extrayons les renseignements suivants, qui donnent une idée du développement extraordinaire de l'industrie florale, tant au point de vue de la fleur coupée, que de la fleur cultivée pour les essences et les parfums :

« On peut dire que toute la Côte d'Azur n'est qu'un vaste jardin, à peine interrompu sur quelques points.

« La région d'Hyères a particulièrement marché dans le progrès avec ses cultures de violettes.

« Des environs de Toulon à Menton, c'est la terre des fleurs, des plantes à parfums : Bandol, Ollioules, Bormes, Le Lavandou produisent, en quantités l'*œillet*, la *renoncule*, la *jacinthe*, les *narcisses*, la *rose*.

« Cannes, La Napoule, Le Canet, sont les grands producteurs et exportateurs de *mimosa*, mais on y cultive également la *rose*, l'*œillet*, l'*anémone* et le *gerbera*.

« A Antibes, on évalue à dix millions de francs la valeur des châssis vitrés qui abritent les cultures.

« Un important marché aux fleurs se tient à Antibes, du 15 octobre au 15 mai. Cagnes, Saint-Laurent-du-Var produisent l'*œillet*, la *rose*; Vence, la *rose safrano*; Tourettes-sur-Loup, les *violettes*, etc., etc...|

« La culture des fleurs, détail très intéressant et peu connu, se divise en culture estivale et en culture hivernale. Cette dernière a lieu en vue de la vente et de l'expédition des fleurs coupées, cette saison va de fin octobre à fin mai. La première est réservée aux plantes à parfums, c'est-à-dire destinées à la distillation. Elle s'exerce principalement dans la région de Cannes, Grasse où les récoltes s'échelonnent comme suit : la violette, de février à avril; la jacinthe et la jonquille, mars et avril; mai-juin, la fleur d'oranger, la rose, le thym, l'héliotrope, la mélisse, le romarin, le réséda; juillet-octobre, jasmin, géranium, menthe, tubéreuse. Enfin, la cassie, d'octobre à décembre.

« L'industrie des parfums fut introduite à Grasse au ^{xvi}e siècle par Tombarelli, envoyé dans cette ville par Catherine de Médicis.

« Les quantités de fleurs employées annuellement par les fabriques de Grasse représentent aujourd'hui :

	Kilogrammes.		Kilogrammes.
Fleur d'oranger.	2.000.000	Cassie.	100.000
Roses	1.500.000	Œillets	150.000
Jasmin.	1.200.000	Mimosa.	80.000
Violettes.	400.000	Réséda	60.000
Tubéreuse	300.000	Jonquilles.	50.000

« Voici un autre tableau des quantités de fleurs coupées transportées
« par la Compagnie P.-L.-M. de 1903 à 1911 ».

EN TONNES

Hiver de :	Destination				Totaux
	Paris	Allemagne	Angleterre	Suisse	
1903-1904	2.700	1.150	2.400	100	6.350
1904-1905	2.150	1.075	1.800	130	5.155
1905-1906	2.650	1.950	2.300	175	7.075
1906-1907	2.504	1.825	1.808	190 (1)	7.000
1907-1908	2.757	2.629	2.165	171 (1)	8.500
1908-1909	3.401	2.982	2.171	181 (1)	9.900
1909-1910	3.350	3.250	1.900	200	8.700
1910-1911	3.550	3.500	2.250	200	9.500

Les fleurs ne sont plus les seuls végétaux employés en parfumerie. On utilise depuis quelque temps déjà certains lichens. Le *lichen des rennes* (*Cladonia rangifera*) contient un phénol soluble dans le carbonate de soude; le *lichenol*, de la même famille que les huiles essentielles de thym et plantes analogues. Un autre lichen, la *mousse de chêne* (*Evernia prunastri*) est traité par le pétrole et l'extract, ainsi obtenu, est-après évaporation, dissous dans l'alcool et utilisé pour parfumer des savons. D'autres lichens sont également odorants, mais les huiles essentielles qu'ils renferment n'ont pas encore été isolées et identifiées.

(*Perfumer essential oil Record*; M. E. M. HOLMÈS.)

(1) Ces trois totaux, 7.000, 8.500, 9.900, représentent plus que l'addition des quatre colonnes horizontales, parce qu'on y a ajouté le tonnage des expéditions dirigées sur d'autres pays que la France, l'Allemagne, l'Angleterre et la Suisse.

LA FLORICULTURE EN BELGIQUE ET HOLLANDE

Après ce que nous avons dit de l'industrie des fleurs en France, qu'il nous soit permis de consacrer quelques lignes, dans un but de comparaison, à la même industrie en Belgique et en Hollande. L'importance colossale des cultures dans ce pays démontrera encore à quel point s'est développé partout ce goût des fleurs dont nous avons parlé plusieurs fois.

L'extension du commerce floral belge est d'autant plus phénoménal que c'est un pays froid, où les gelées sont le régime normal. Il a donc fallu une organisation de serres et des efforts de persévérance peu communs pour arriver au point où en est cette industrie nationale. Ceci soit dit sans vouloir diminuer en rien le mérite de nos floriculteurs du littoral.

L'horticulture belge à elle seule occupe plus de dix mille hectares de terrains.

Nous ne parlons pas de la Hollande qui s'est spécialisée dans la production des fleurs à oignons, jacinthes, tulipes, etc. La Hollande exporte dans le monde entier plus de 200.000 colis de ses produits. Le centre producteur est *Haarlem*.

Les expositions Belges d'horticulture sont organisées par la Société Royale d'Agriculture et de Botanique dont la fondation remonte à 1808. En mars 1837 eut lieu la première Exposition Internationale. Depuis lors des manifestations quinquennales se sont succédées régulièrement.

Celle qui vient d'avoir lieu à Gand, en 1913 et dont la presse a dit la grandeur et l'éclat, a donné sous le nom de *Floralies*, une image saisissante de l'importance de cette branche.

Les locaux où cette manifestation imposante a eu lieu comprenaient un hall d'une superficie de 14.000 mètres carrés et une serre chaude de 6.000 mètres carrés. Dans ce hall, un exposant, pour répondre à un concours prévu au programme, avait réuni 500 espèces et variétés de plantes.

L'industrie horticole s'est surtout étendue dans la Flandre. Et Gand, capitale, compte dans son sein ou sa banlieue plus de 1.000 établissements dont la superficie oscille entre 10 et 12 hectares, avec des étendues de serres chaudes considérables.

Les pays consommateurs des produits horticoles belges sont par ordre d'importance, l'Allemagne, la France, les États-Unis, l'Angleterre,

les pays Scandinaves, la Russie, les Pays-Bas, l'Autriche-Hongrie, la Suisse.

L'exportation totale s'est élevée en 1912 à 14 millions de francs; sur ce chiffre, Gand et sa banlieue ont exporté pour 10 millions. Les plantes, spécialement cultivées en Belgique sont les azalées, les rhododendrons, les palmiers, les lauriers, les bégonia, les araucaria, les aspidistra, les orchidées, les giroflées, les chrysanthèmes, etc...

Inutile de dire que depuis longtemps la Belgique est dotée d'un enseignement horticole de premier ordre. La création en 1849 de l'École de Gand par Van Houtte et de l'École de Vilvorde dans l'établissement de Bavay, marque une étape considérable dans l'histoire de l'horticulture Belge.

La Belgique possède à Bruxelles un jardin botanique d'État magnifiquement installé.

Le Gouvernement a établi en 1892 un institut agricole d'État à Gembloux, et enfin il existe depuis 1908 un Conseil supérieur de l'Horticulture composé de 29 membres. On peut dire que la beauté des Floralies a été pour beaucoup dans le succès de l'Exposition de Gand 1913.

Les notes ci-dessus sont extraites d'une brochure : « *L'Horticulture Belge*, par M. VERNIEUWE, directeur général de l'Office Horticole au Ministère de l'Agriculture. »

DU SENS DE L'ODORAT

Il nous a paru original d'aborder ce sujet peut-être un peu ardu, à cause de cette considération que c'est en somme le *sens de l'odorat* qui a développé de par le monde cette énorme consommation de parfums et a été la cause initiale d'une industrie extrêmement florissante.

Le rôle de l'odorat est de recevoir et discerner les odeurs. Cependant, il apparaît, à la rigueur, moins comme un sens tout à fait particulier, qu'une partie ou le complément de celui du *goût* dont il est comme la sentinelle.

Le siège de la sensation est la membrane qui revêt le nez, mais qui n'est que la continuation de celle qui tapisse la gorge, la bouche, l'œsophage, etc. On pourrait donc dire que l'odorat est le goût des odeurs et l'avant-goût des saveurs.

La bouche a une sensibilité plus grande que l'œsophage mais le nez l'a encore plus fine que la bouche.

Certains auteurs anciens accordaient des qualités nutritives aux parfums. Pline donne l'histoire évidemment fabuleuse d'un peuple des Indes qui ne se nourrissait que par l'odorat. Pierre d'Apono conseille aux vieillards de prolonger leur existence en respirant un mélange de safran et de castoreum dans du vin. Bacon parle d'un homme qui pouvait jeûner plusieurs jours en s'entourant d'herbes aromatiques.

L'intérieur du nez est garni de chaque côté de deux espèces de cornets doubles : ces cornets s'avancent très loin dans cette cavité, en embarrassent le passage et obligent par là les vapeurs à se répandre et à séjourner un certain temps dans leur contour. Cette structure fait que ces vapeurs agissent plus longtemps, plus fortement sur une grande étendue de la membrane et par conséquent la sensation en est plus parfaite. Aussi voit-on que les chiens de chasse et les autres animaux qui excellent par l'odorat ont ces cornets du nez beaucoup plus considérables que ceux de l'homme.

On prétend que le sens de l'odorat est moins exercé chez l'homme que chez la femme ?

On s'est demandé souvent de quelle nature était le parfum — si l'odeur dégagée par un corps était un gaz imperceptible et impondérable ou simplement une action dynamique s'exerçant sur le nerf olfactif. On a proposé de considérer les odeurs comme des vibrations particulières qui affectent le système nerveux comme les couleurs affectent l'œil, comme le

son agit sur le sens auditif. On peut admettre que les vibrations auraient pour cause les actions chimiques que les essences et les parfums éprouvent au contact de l'air. Il est permis de supposer que certains corps ont la propriété d'émettre des vagues d'odeur, de même que le diamant projette des vagues de lumière et que les vibrations d'une harpe font naître des vagues de sons. Ces vagues d'odeur voyagent à une grande distance et avec une rapidité merveilleuse. Un patient investigateur a prouvé mathématiquement qu'une vessie de musc exposée pendant vingt-quatre heures avait, dans un rayon de trente mètres, produit 57 millions de particules et cela sans la moindre déperdition de poids.

On dit que les navigateurs reconnaissent à certaines odeurs l'approche des terres. Christophe Colomb aurait éprouvé et signalé ce curieux phénomène.

Bayle a écrit un traité curieux sur l'émanation des corpuscules qui forment les odeurs : celle du romarin fait reconnaître les terres d'Espagne à 40 milles, suivant Bartholin. Diodore de Sicile dit à peu près la même chose de l'Arabie, que Bartholin de l'Espagne. Un chien qui a bon nez reconnaît au bout de six heures la trace d'un animal ou de son maître, de sorte qu'il s'arrête où les particules odoriférantes le lui conseillent.

L'odeur de plusieurs corps odoriférants se manifeste ou s'accroît par le mouvement et par la chaleur : le broiement donne de l'odeur à tous les corps durs qui n'en ont point ou augmente celle qu'ils ont; c'est ce qu'on a tant de fois éprouvé sur le succin, sur l'aloès. Il est des bois qui prennent de l'odeur dans les mains du tourneur.

Cette odeur des corps odoriférants augmente aussi quand on en mêle plusieurs ensemble.

Nous compléterons cette courte étude sur l'odorat en présentant ci-dessous un appareil, extrêmement ingénieux, imaginé par M. Prosper Fournie, éminent chimiste qui s'est spécialisé dans la technique des parfums.

OLFACTOSCOPE P. FOURNIE

Cet appareil se compose de deux tubes en verre, concentriques, rodés à la partie inférieure, glissant l'un sur l'autre à frottement doux; munis d'évents circulaires d'égal diamètre, disposés, *dans le tube extérieur* en série verticale, et *dans le tube intérieur* en deux séries, l'une verticale, l'autre hélicoïdale. Le tube extérieur est muni à la partie supérieure d'un crochet destiné à suspendre l'appareil, on peut, au moyen de mouvements de rotation appropriés, déterminer soit la correspondance par superposition de tous les événements verticaux des deux tubes, ainsi que l'indique le croquis ci-joint, soit la coïncidence successive de chacun des événements verticaux du tube extérieur avec les trous correspondants de la série hélicoïdale du tube intérieur. Pour faire fonctionner l'appareil on introduit dans le tube intérieur une bande de papier sans colle et sans chlore, sur laquelle on aura versé un nombre déterminé (toujours le même pour des essais comparatifs) de gouttes du liquide destiné à l'olfaction, à la partie inférieure. L'appareil est fermé, placé, pour ce faire, dans la position C, puis au bout d'une heure ouvert dans la position D, qui permet de flairer sur toute la longueur de la bandelette; après avoir noté les sensations relevées, on le place successivement dans les positions E, F, G, H, en notant chaque fois les impressions obtenues le plus souvent différentes. Il est possible ainsi d'apprécier et de comparer les nuances et les intensités de plusieurs parfums simples de même nature, (rose, néroli, géranium, lavande, etc.) en faisant fonctionner plusieurs appareils simultanément, résultats difficiles à obtenir avec l'ancienne méthode du papier exposé à l'air libre, lequel au bout de peu de temps, par suite de l'évaporation et de l'oxydation, ne donnait plus aucune indication. Tandis que nous avons pu avec l'olfactoscope percevoir nettement certains principes odorants au bout de plusieurs semaines. Il est même possible de procéder à une sorte d'examen qualitatif des parfums composés par fractionnement, les composants de ces derniers, par suite des différences de leur constantes physiques et chimiques, se dégageant successivement pour être perçus à des hauteurs différentes de la bandelette de papier.

LÉGENDE POUR LE FONCTIONNEMENT DE L'OLFACTOSCOPE P. FOURNIE

A. — Tube *intérieur* de l'olfactoscope, portant huit événements disposés en deux séries, l'une verticale, l'autre hélicoïdale.

B. — Tube *extérieur*, portant huit événements en série verticale et correspondant avec ceux du tube *intérieur*.

C. — Appareil fermé, les deux séries d'événements verticales sont juxtaposées.

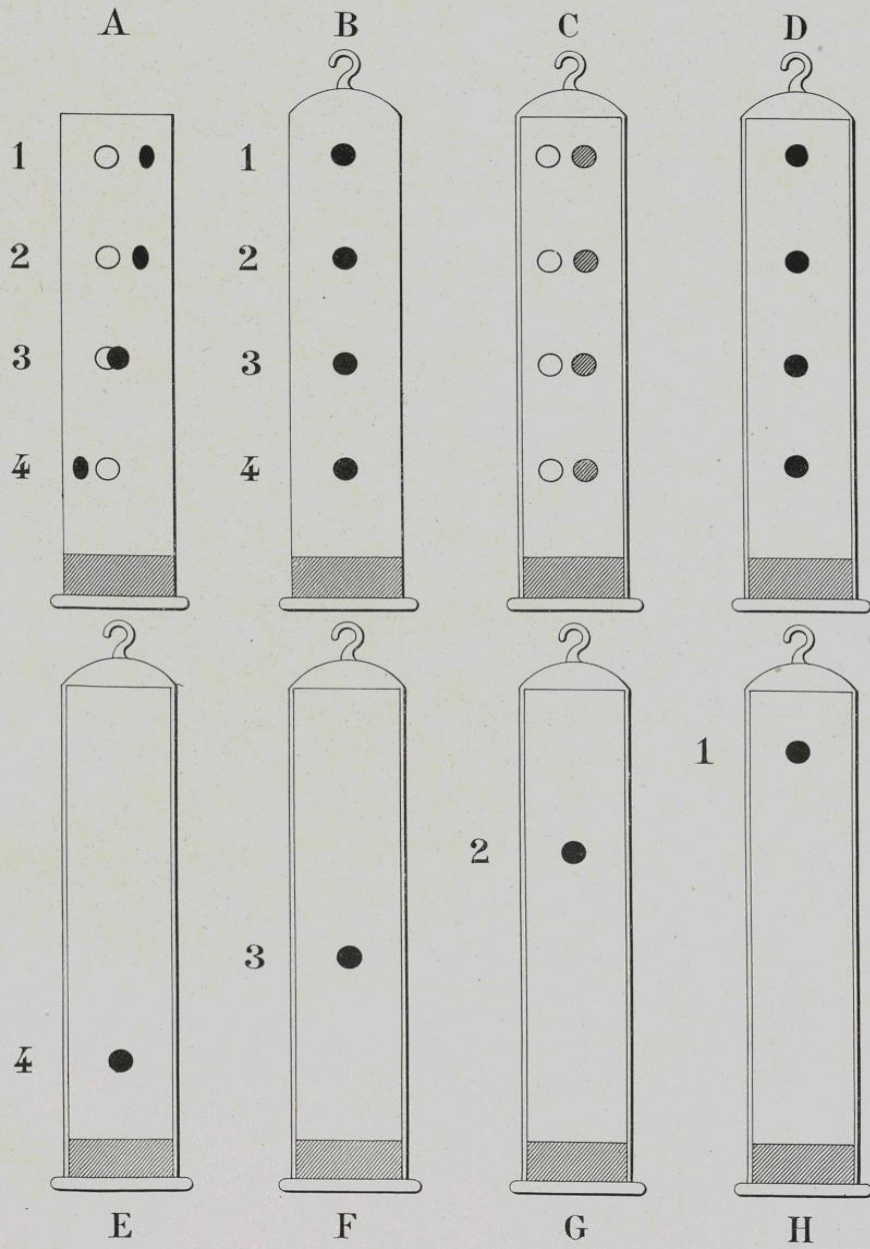
D. — Appareil ouvert, les deux séries verticales, concentriques, correspondent exactement et permettent l'olfaction sur toute la longueur de l'appareil.

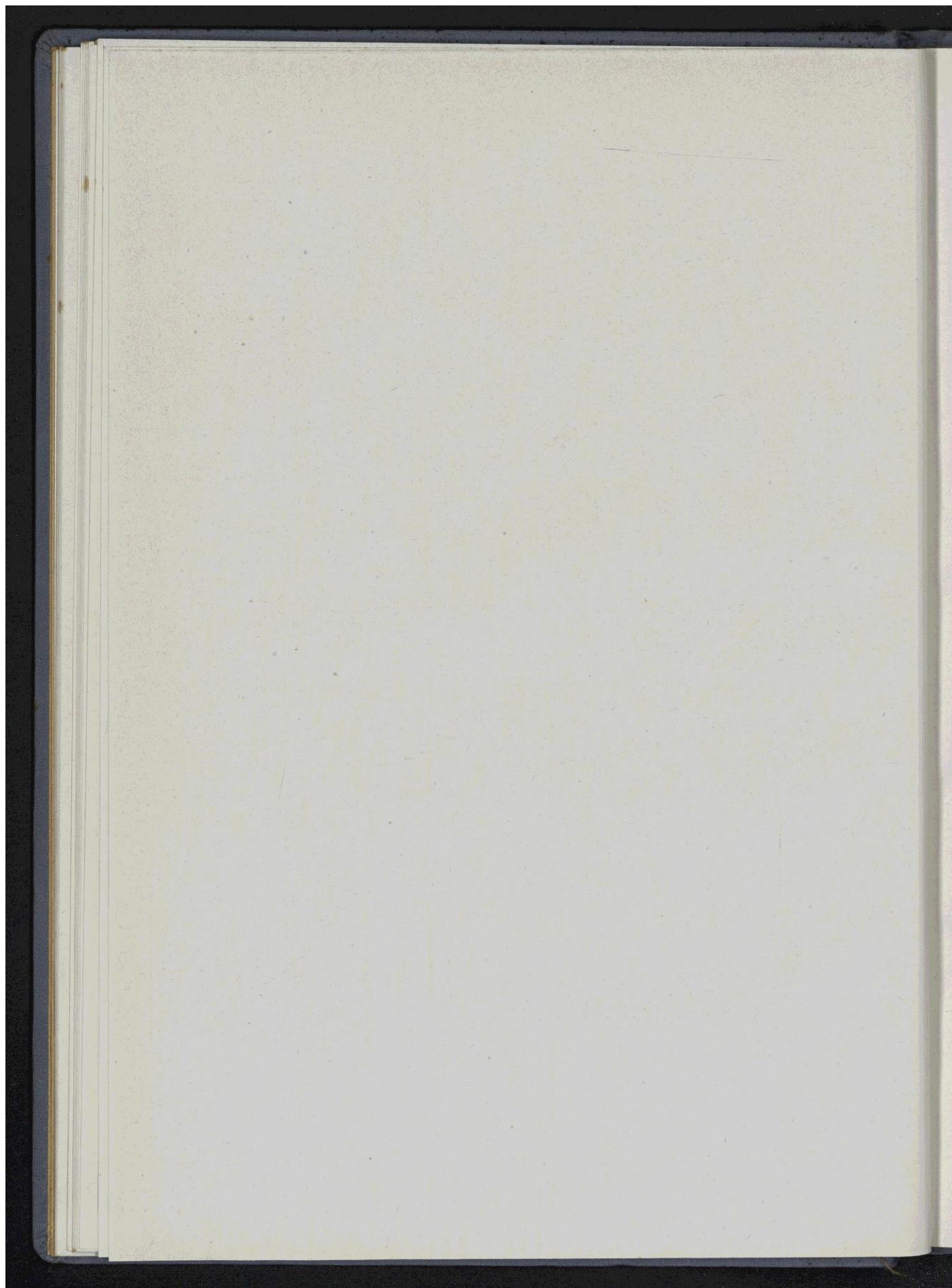
E. — Appareil dans lequel, les deux événements *inférieurs* seuls (4), correspondent de façon à permettre la perception des émanations de la *base* du papier imprégné de parfum.

F. — Par un mouvement de rotation horizontale, un peu plus accentué, on fait correspondre les événements n° 3, des deux séries, de façon à percevoir les émanations du deuxième quart.

G. — Correspondance des événements n° 2, olfaction au niveau du troisième quart de la bandelette.

H. — Correspondance des événements n° 1, de la série verticale et de la série hélicoïdale, perception des émanations du quatrième quart.





NOTICES

SUR LES

MAISONS DE PARFUMERIE AYANT EXPOSÉ LEURS PRODUITS

A

GAND 1913



Parfumerie GELLÉ frères

Fondée en 1826

PAUL LECARON fils, successeur

GAND 1913. — MEMBRE DU JURY (PRÉSIDENT) HORS CONCOURS

La Maison a été fondée à Paris, en 1826, par MM. Gellé frères, dont M. A. Gellé, grand-père du chef actuel, devint seul propriétaire peu de temps après et la dirigea jusqu'en 1854, époque à laquelle M. Émile Lecaron entra comme gendre dans la maison et en eut la direction jusqu'en 1878.

M. Paul Lecaron entrait dans la maison en 1884, puis associé avec son père et son frère en 1889, et enfin son seul chef depuis près de 7 ans.

Depuis sa fondation, la maison a toujours grandi régulièrement.

Des soins spéciaux sont apportés à la préparation des articles de cette illustre maison. Elle peut se classer parmi les premières parfumeries du monde entier.

RÉCOMPENSES OBTENUES AUX DIFFÉRENTES EXPOSITIONS UNIVERSELLES

1851, Londres . . .	Prize Medal.	1891, Moscou . . .	Dipl. Commémoratif.
1855, Paris . . .	Médaille de Bronze.	1900, Paris . . .	Grand Prix.
1867, Paris . . .	Médaille d'Argent.	1903, Hanoï. . .	Hors Concours.
1878, Paris . . .	Médaille d'Or.	1910, Bruxelles .	Grand Prix.
1888, Barcelone.	Médaille d'Or.	1911, Turin . . .	Hors Concours.
1889, Paris . . .	Membre du Jury, H. C.	1913, Gand . . .	Hors Concours.

Le personnel se compose d'environ 500 personnes dont, au moins, 150 ayant plus de 20 ans de présence dans la maison et parmi lesquelles 63 ont obtenu la médaille d'honneur du Ministère du Travail.

La maison Gellé a, depuis de longues années, établi, à ses seuls frais, une caisse de retraites en faveur de son personnel. De plus, les ouvriers et ouvrières profitent de diverses bonifications à la naissance de leurs enfants, pendant la période militaire, et profitent également, de soins médicaux offerts gratuitement par la maison.

M. Gellé a été nommé Chevalier de la Légion d'honneur en 1855 et la même distinction honorifique fut décernée, en 1892, à M. Émile Lecaron.



Parfumerie Ed. PINAUD

KLOTZ, Successeur

GAND 1913. — GRAND PRIX

Les origines de la Parfumerie Ed. Pinaud remontent à la fin du XVIII^e siècle. Elle fabrique dans son usine de Pantin tous les articles de savonnerie et parfumerie fines et s'occupe de la distillation des matières premières nécessaires à cette fabrication.

Elle exporte ses produits dans tous les pays du monde, possède de nombreuses succursales et agences, quelques-unes très importantes, notamment celles de New-York, de Varsovie, de Strasbourg, et d'où rayonnent plus de 50 voyageurs et représentants.

En dehors de ses anciennes spécialités dont la renommée est universelle, comme son *Eau de Quinine*, son *Extrait Végétal*, ses *Brillantines*, ses *Cosmétiques* et ses *Essences pour le mouchoir*, elle doit sa réputation au soin particulier qu'elle apporte à la fabrication et la présentation de ses parfumeries fines, dont quelques-unes sont célèbres : telles ses parfumeries *Marie-Louise*, *Brise embaumée*, *Violette*, *Corrida*, *Brise de Mai*, *Thisbé*, *Campeador*, et tout spécialement ses récentes créations : *Comme-Toi* et *Pravia*, parfums ultra-persistants.

Dès 1870, la Parfumerie Ed. Pinaud a fondé en faveur de ses ouvriers une institution patronale de prévoyance qui leur constitue, au moyen de primes annuelles, croissant avec l'ancienneté, et sans aucune retenue sur leur salaire, un capital d'épargne destiné à leur être remis à leur départ de la fabrique.

Pour les ouvriers ayant fait un stage prolongé dans la maison ce capital est tel qu'il peut leur assurer une rente viagère suffisante pour leur permettre de vivre sans travail.

La Parfumerie Ed. Pinaud a également installé dans sa fabrique un Pouponnat maternel permettant aux ouvrières d'allaiter leurs enfants pendant les heures de travail.

GRANDS PRIX :

Paris, 1889 ; Bruxelles, 1897.
Liège, 1905 ; Saragosse, 1908.
Nancy, 1909 ; Quito- 1909.
Bruxelles, 1910 ; Turin, 1911.

HORS CONCOURS :

Amsterdam, 1883 (membre du Jury).
Chicago, 1893.
Paris, 1900 (membre du Jury).
Saint-Louis, 1904 (membre du Jury).
Londres, 1908.



Parfumerie L.-T. PIVER

GAND 1913. — HORS CONCOURS

La Maison L.-T. Piver compte 137 années d'existence. Elle a été fondée en 1774, rue Saint-Martin, n° 103, où elle a exercé son commerce jusqu'en 1857 avec usine rue de Flandre, n° 89, à Paris.

Lors du percement du boulevard de Strasbourg, son siège social fut transféré au n° 10 de ce boulevard, dans un immeuble spécialement construit et aménagé pour les besoins de son industrie.

La Maison Piver fut dirigée de 1804 à 1844 par M. L.-T. Piver, auquel succéda de 1844 à 1880 M. Alphonse Piver qui contribua, pendant cette période, non seulement au développement de la marque L.-T. Piver, mais encore, par ses nombreux travaux et inventions, à celui de la parfumerie en général.

C'est aussi M. Alphonse Piver qui construisit à Aubervilliers, 151, route de Flandre, l'usine modèle dont ses successeurs n'ont cessé d'agrandir la superficie et de perfectionner l'outillage.

En 1881, la Maison L.-T. Piver fut reprise par M. L.-T. Piver fils et MM. Nocard frères; depuis, MM. Rouché et P. Nocard ont remplacé MM. Nocard frères.

La Maison possède aussi à Grasse, dans les Alpes-Maritimes, depuis 1845, une usine spéciale pour le traitement des fleurs, où elle recherche et expérimente les meilleures méthodes d'enfleurage et d'extraction par les dissolvants.

La raison sociale actuelle, s'inspirant des procédés scientifiques nouveaux, concentre tous ses efforts à leur application à l'industrie de la parfumerie, afin de pouvoir conserver aux produits de sa Marque la notoriété indiscutable qu'ils ont su s'acquérir dans le monde entier et, pour ne jamais se laisser distancer, elle a, depuis 1897, un laboratoire de recherches scientifiques, dont le niveau des travaux est toujours en avance sur les applications qui ont été faites dans l'industrie de la parfumerie.

D'autres laboratoires pratiques sont chargés du soin d'industrialiser les découvertes du laboratoire des recherches.

C'est en opérant ainsi que la Maison Piver a pu mettre sur le marché des essences nouvelles, d'une concentration et d'une finesse inconnues à ce jour pour des articles du même prix.

Ce sont ces produits qui ont été présentés à l'Exposition de Gand. Citons pour mémoire :

Trèfle incarnat,	Pompeia,
Azuera,	Safranor,
Floramye,	Rosiris,
Vivitz,	Esperis, etc., etc.

Tous ces produits, en dehors de leur valeur intrinsèque de parfumerie sont présentés avec un grand souci d'élégance moderne. Les produits *Astris*, *Oréade*, *Scarabée*, sont considérés comme de véritables objets d'art.

Peu de parfumeries peuvent rivaliser, comme goût et richesse dans la présentation, avec les préparations extra soignées de cette très importante Maison dont la réputation et le renom s'étendent dans le monde entier.

La Maison L.-T. Piver a obtenu toutes les récompenses possible en commençant par l'Exposition du Louvre 1823.

Nous la voyons ensuite à Londres 1851, 1862, 1908; Bruxelles 1887 et 1910; Liège 1905; Buenos-Ayres 1910; Paris 1855, 1867, 1878, 1889, 1900.

Elle a été Hors de Concours, neuf fois ; Membre du Jury, six fois ; Grand Prix, sept fois ; Médaille d'Or, trois fois.

En 1900, à Paris, M. L.-T. Piver a été chargé du rapport de la classe de la Parfumerie. Ce rapport est un véritable monument de science et de renseignements sur tout ce qui touche à la Parfumerie.



J. SIMON ET C^{IE}

GAND 1913. — MEMBRE DU JURY, HORS CONCOURS

C'est en 1860 que M. J. Simon prépara, pour la première fois, la Crème Simon à base de glycérine chimiquement pure.

Dès son apparition la Crème Simon eut un grand succès, car ses effets bienfaisants sur la peau et sur les muqueuses, étaient véritablement merveilleux. M. Simon dut, pour la préparer en grand, inventer des appareils spéciaux garantissant une fabrication toujours parfaite.

La Crème Simon remplace, avantageusement, le cold-cream d'autrefois. Elle a pour effet certain de conserver fraîcheur, souplesse, élasticité et blancheur à l'épiderme en général, mais surtout à l'épiderme des mains et du visage qui reste plus exposé à l'air.

Jusqu'à l'apparition de la Crème Simon, la Parfumerie, en ce qui concerne les soins à donner à la peau, en était encore au même point qu'il y a 300 ou 400 ans. Sous le nom de cold-cream, qui signifie crème préparée à froid, on employait des corps gras parfumés, qui rancissaient rapidement, malgré les parfums dont ils étaient imprégnés. Ces corps gras rancissaient, même et surtout, après avoir pénétré dans les pores de la peau. Aussi voyait-on, fréquemment, se manifester des phénomènes désastreux et entièrement opposés à l'effet recherché, après l'application de ces prétendues crèmes de beauté.

La Maison J. Simon a donc, en réalité, créé de toutes pièces, une industrie nouvelle, qui est arrivée à une importance considérable, puisque la vente, répartie sur tous les points du globe, atteint annuellement plusieurs millions de francs.

La fabrication est dirigée par l'inventeur, ses frères et plusieurs collaborateurs actifs et intelligents; c'est donc que les soins les plus minutieux président aux moindres détails.

Le personnel se compose de près de 200 personnes, tant à Paris qu'à Lyon, sans compter les voyageurs et les représentants.

Dans toutes les expositions, où les produits J. Simon ont été présentés, ils ont été diplômés, notamment :

1878, Paris. . .	Mention honorable.	1910, Bruxelles.	Grand Prix.
1893, Chicago .	(Sect. Française) H.C.	1911, Turin . .	Membre du Jury, H.C.
1900, Paris. . .	Médaille d'Or.	1913, Gand . .	— — —
1904, St-Louis .	Médaille d'Or.		



Maison Louis PLASSARD

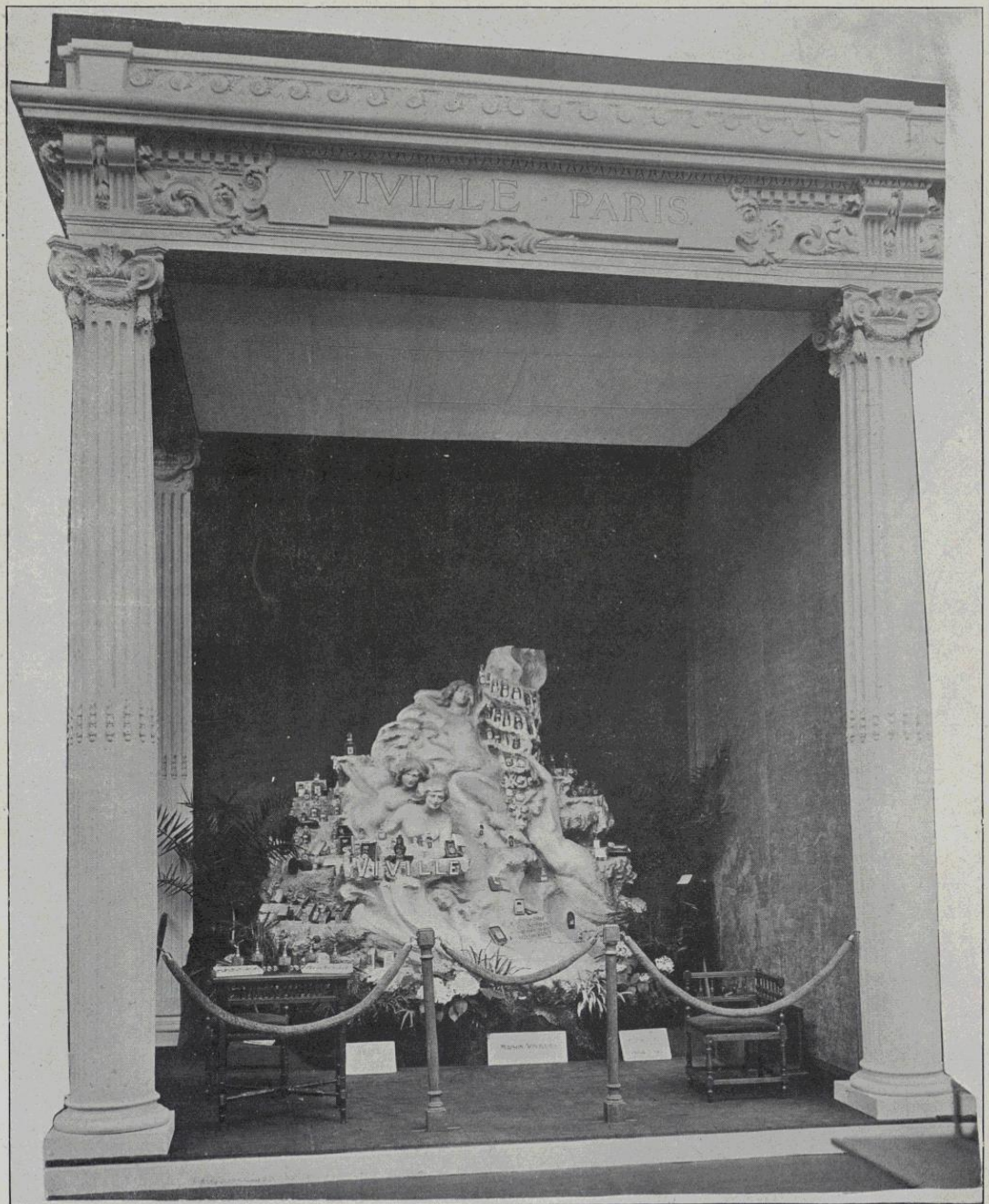
GAND 1913. — HORS CONCOURS

Parmi les plus jolis stands, il faut citer celui de la Maison Louis Plassard, 17, rue du 4-Septembre, à Paris, dont l'usine modèle est à Boulogne-sur-Seine.

Cette Maison fêtera l'an prochain son centenaire et s'est toujours efforcée d'imprimer à ses créations un cachet de jeunesse tout particulier. Remarquablement outillée pour la fabrication de la savonnerie de toilette, elle a su conserver dans cette voie la renommée qui s'attachait, il y a quelques années aux savons de la marque *Demarson Chételat*. Ses derniers parfums de fleurs, *Le Lilas*, *Le Chèvrefeuille*, ainsi que ses derniers parfums composés, *Le Rêve qui passe*, *Les Elfes*, prouvent avec quels soins et quel talent elle fabrique la parfumerie la plus fine.

D'autre part, on ne doit pas oublier qu'elle est la créatrice de l'*Express Shampooing*, présenté en tubes de gélatine, produit qui, en quelques années, a obtenu une vogue des plus soutenues.

M. Louis Plassard, qui a obtenu les plus hautes récompenses dans les Expositions universelles, est maintenant hors concours.



Parfumerie VIVILLE

GAND 1913. — GRAND PRIX

L'origine de la Parfumerie Viville remonte à 1836, époque à laquelle elle fût fondée par M. Ernest Camus. En 1892, elle fût achetée par M^{me} Viville, et prit le nom qu'elle porte aujourd'hui.

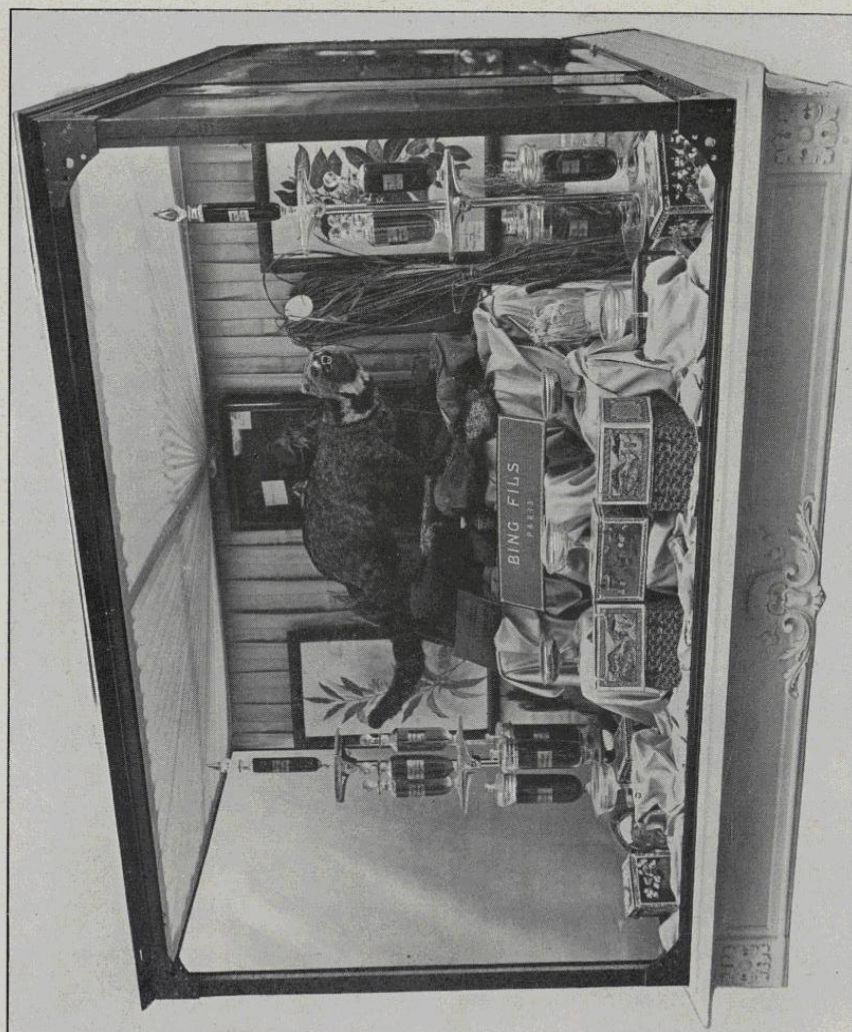
Installée d'abord à Levallois, l'usine dû, par suite de son développement, venir s'installer à Courbevoie (Bécon-les-Bruyères) dans une spacieuse usine.

La progression de cette Parfumerie fut constante grâce à l'activité expérimentée de M^{me} Viville qui s'est adjointe depuis plusieurs années la collaboration de son gendre, M. Charles Develle, ingénieur distingué.

Nombreuses sont les créations de la Parfumerie Viville, universellement connues. Nous citerons entre autres : *Étoile de Napoléon*, *Sourire d'Avril*, *Orior*, etc.

Récompenses obtenues aux précédentes Expositions :

Bruxelles 1897.	Médaille d'Argent.
Paris 1900.	Médaille d'Argent.
Bruxelles 1910.	Médaille d'Or.
Turin 1911.	Grand Prix.
Gand 1913.	Grand Prix.



Maison BING fils

GAND 1913. — GRAND PRIX

M. Bing fils, Paris, est la plus ancienne maison d'importation qui se soit spécialisée surtout dans les matières premières pour la Parfumerie et la Droguerie.

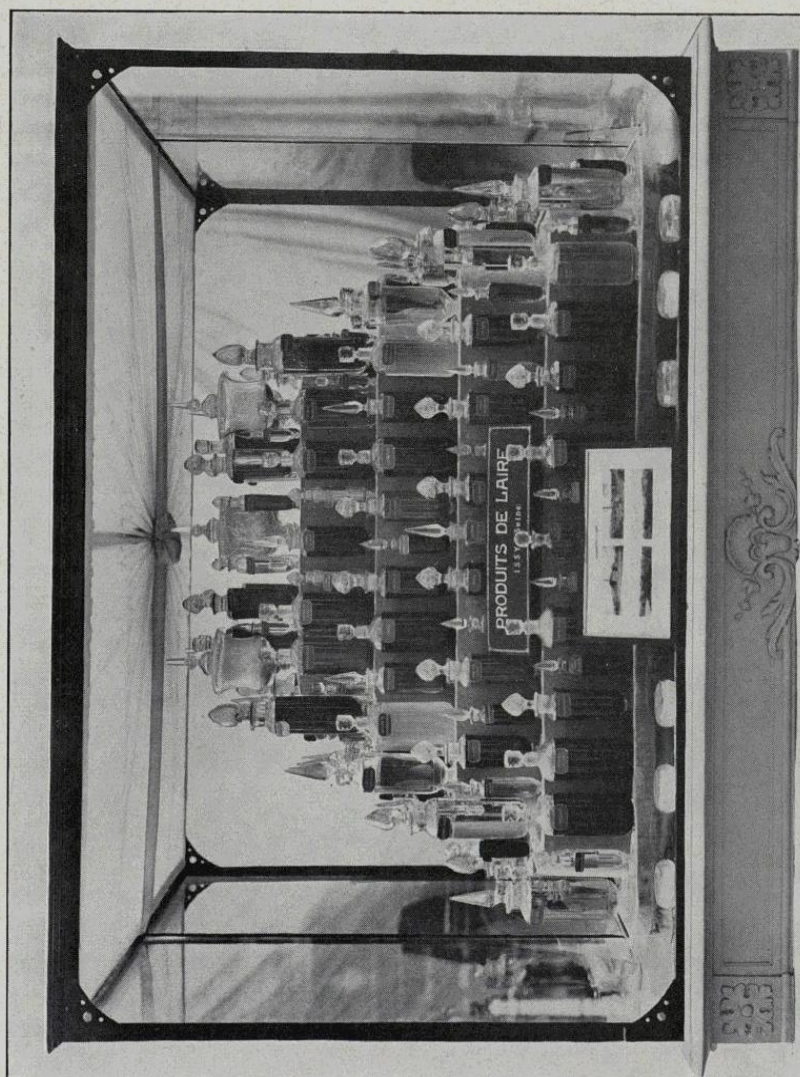
Elle existe depuis 1828.

Possédant des correspondants sur tous les points intéressants du globe, elle a réussi à affranchir le commerce français des marchés anglais et allemands dont ce dernier était tributaire pour certains produits tels que le *Musc*, *La Civette*, *l'Ambre gris*, les essences de *Lemongrass*, *Palmarosa*, etc.

Elle est la première maison qui ait importé ces précieux produits *directement* des pays de production.

La Chine, le Thibet, lui expédient le *Musc* ; à Cayenne elle possède une des plus importantes usines pour la distillation de l'essence de Bois de Rose femelle. Des Iles Philippines, la distillerie A. G. Sibrand Siegert, dont elle a le monopole pour le monde entier, lui expédie presque la moitié de la production de cette intéressante essence appelée *Ylang-Ylang*.

Titulaire des plus hautes récompenses aux Exposition de Paris 1889, Grasse 1902, Milan 1906 et Gand 1913, elle a été membre du Jury en 1900 et son chef, M. Ferdinand Bing, a été nommé Chevalier de la Légion d'honneur en 1906.



Fabriques de Produits de Chimie organique DE LAIRE

129, quai d'Issy-les-Moulineaux à Issy (Seine)

GAND 1913. — HORS CONCOURS

Les Fabriques de Laire sont la suite naturelle de l'ancienne Société de Laire et C^{ie}, fondée en 1876 par G. de Laire.

Les usines de cette maison occupent un terrain de 15.000 mètres carrés (129, quai d'Issy, à Issy (Seine) et un terrain de 10 hectares à Calais.

Son personnel supérieur comporte en plus du personnel de la direction, 10 ingénieurs ou chimistes diplômés et de nombreux chefs de fabrication spécialistes.

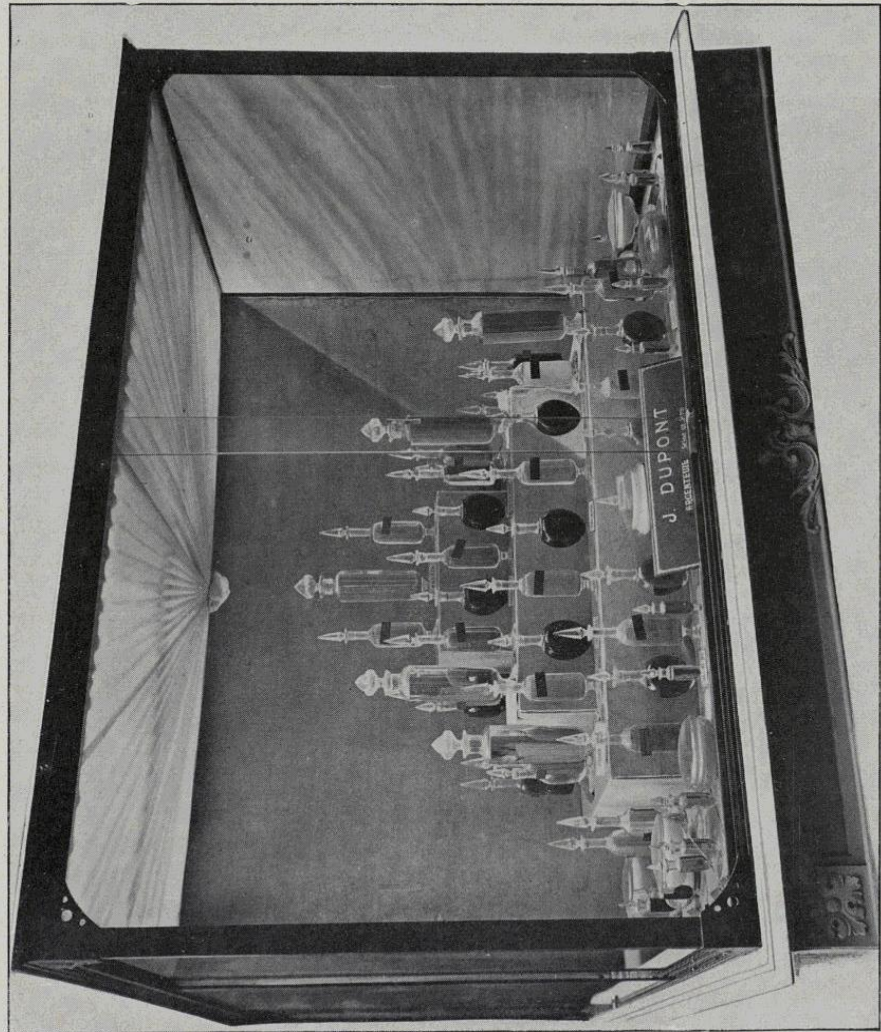
On fabrique dans ses ateliers tous les parfums synthétiques classiques et des spécialités bien connues des industriels qui emploient les matières odorantes.

La Maison de Laire a toujours été à la tête de l'industrie des parfums artificiels qu'elle a créée en France et qu'elle vulgarise depuis longtemps avec succès.

Elle fabrique aussi des produits qui ne pouvaient être exposés dans cette classe (substances pharmaceutiques, camphre artificiel, café décaféiné, et des produits chimiques destinés à des industries autres que la parfumerie et la savonnerie).

Les Fabriques de Laire ont des succursales ou dépositaires exclusifs dans les principaux centres commerciaux (à Londres, en Allemagne, Russie, États Unis, Italie, Espagne, etc..) Elles ont de plus des intérêts dans la Haarmann-de Laire-Schaeffer C^o à Maywood (New-Jersey) où sont préparés ceux de leurs produits dont des droits de douanes excessifs ont rendu trop onéreuse l'importation aux États-Unis.

Récompensées par des Grands Prix à toutes les Expositions Internationales auxquelles elles ont participé depuis plus de 20 ans, elles ont été mises Hors Concours à Gand.



Maison Justin DUPONT

GAND 1913. — GRAND PRIX

La Maison Justin Dupont a déjà obtenu des Grands Prix aux Expositions de Londres, Bruxelles et Turin. Fondée en 1902, par M. Justin Dupont, qui s'était fait connaître antérieurement par des recherches scientifiques dans le domaine des huiles essentielles et des parfums, elle a pris rapidement une situation importante dans cette branche.

La surface couverte par les ateliers et les bureaux est actuellement de 4.000 mètres. La surface de chauffe des chaudières est de 120 mètres carrés ; la force motrice employée est de 50 chevaux, partie produite par un moteur à gaz pauvre, partie empruntée à la Compagnie du Triphasé.

Les produits fabriqués, qui sont pour les deux tiers exportés, comprennent la presque totalité des parfums artificiels employés par la Parfumerie. Spécialement, la Maison fabrique le Vanillal, le Phixia, le Diphénylméthane, dont elle a été la première à faire connaître l'emploi ; les parfums synthétiques de muguet, de cyclamen, de lilas. Elle a mis récemment au point la fabrication de produits doués d'une absolue résistance à l'action de la lumière. Les produits les plus intéressants de cette nouvelle série sont : le Jasmin-invar et le Narcisse-invar.

Parfumerie MOUILLERON

BOURDERIONNET, Successeur

GAND 1913. — DIPLÔME D'HONNEUR

Cette Parfumerie, fondée en 1819, a obtenu de nombreuses récompenses aux Expositions précédentes.

Les soins apportés à sa dernière création :

Secret de femme au parfum suave et discret, obtiennent, chaque jour, un grand succès auprès de sa fidèle clientèle.



Parfumeries GABILLA

GAND 1919. — DIPLÔME D'HONNEUR

Articles de luxe présentés d'une façon tout à fait artistique. Parfums nouveaux et agréables, d'une finesse exquise, d'une très grande ténacité et très persistants. Parmi les meilleurs citons :

Le Rêve de Gabilla, flacon style grec, écrin broderie, reproduction du musée de Cluny.

La Rose de Gabilla, style Louis XVI, écrin broderie du XVIII^e siècle.

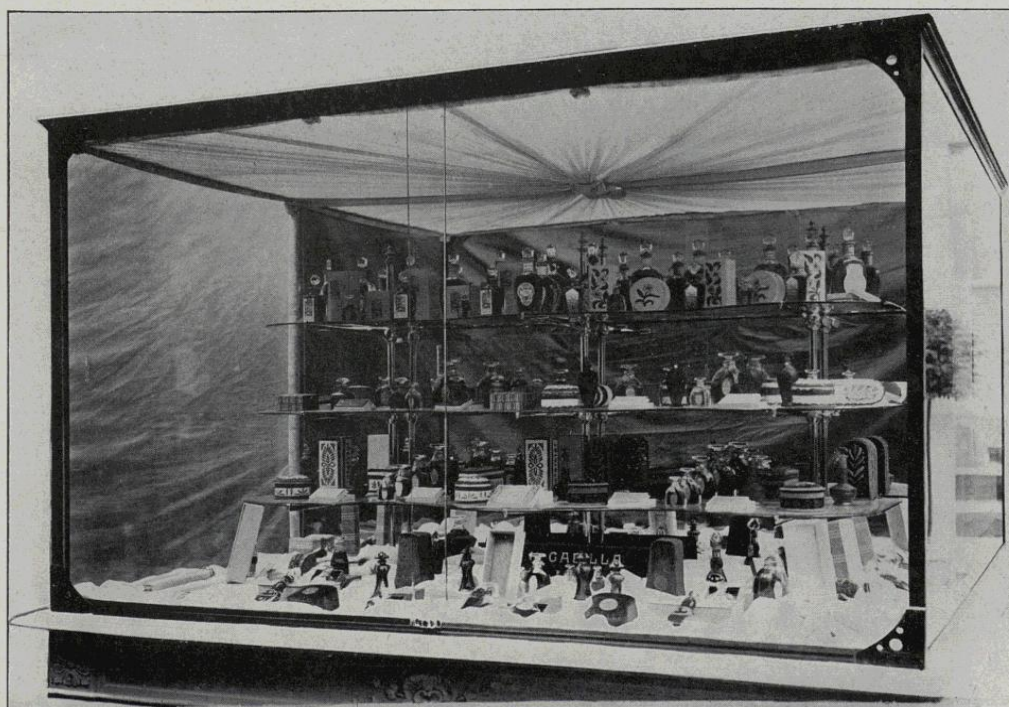
Folle Passion, style empire.

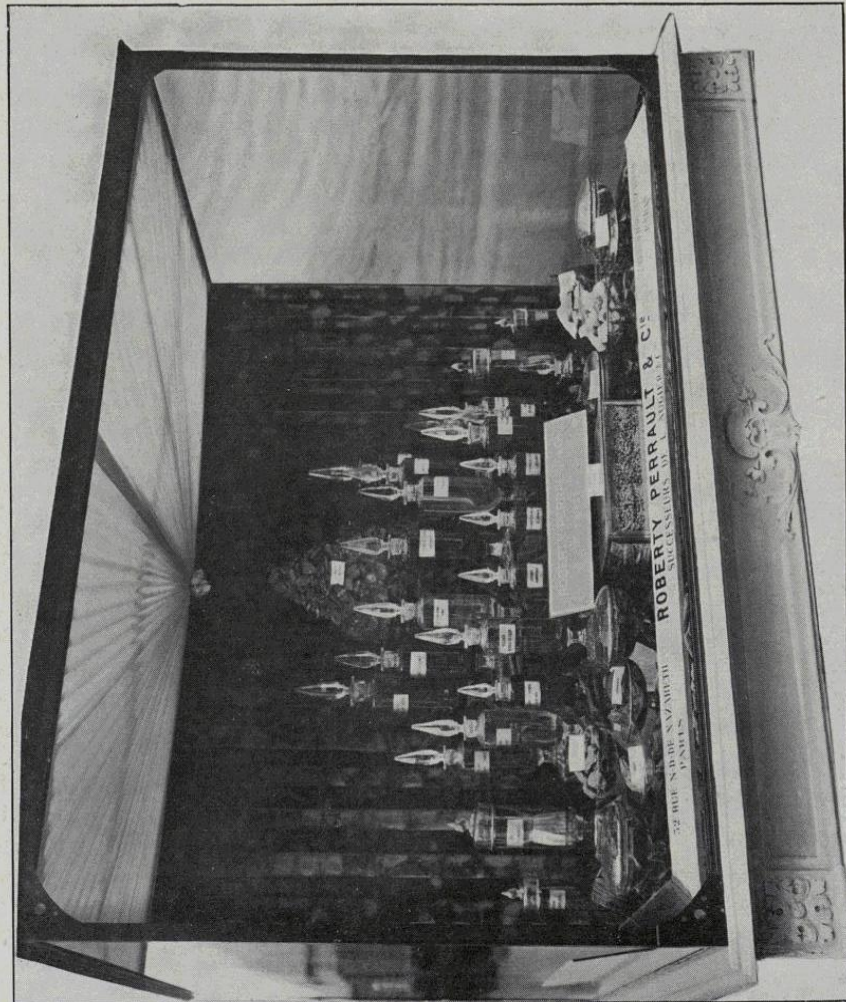
La Vierge Folle.

Tout le Printemps, modern'style.

Le Bouquet de Gabilla.

Les Jeux et les Ris.





Maison ROBERTY PERRAULT et C^o

GAND 1913. — GRAND PRIX

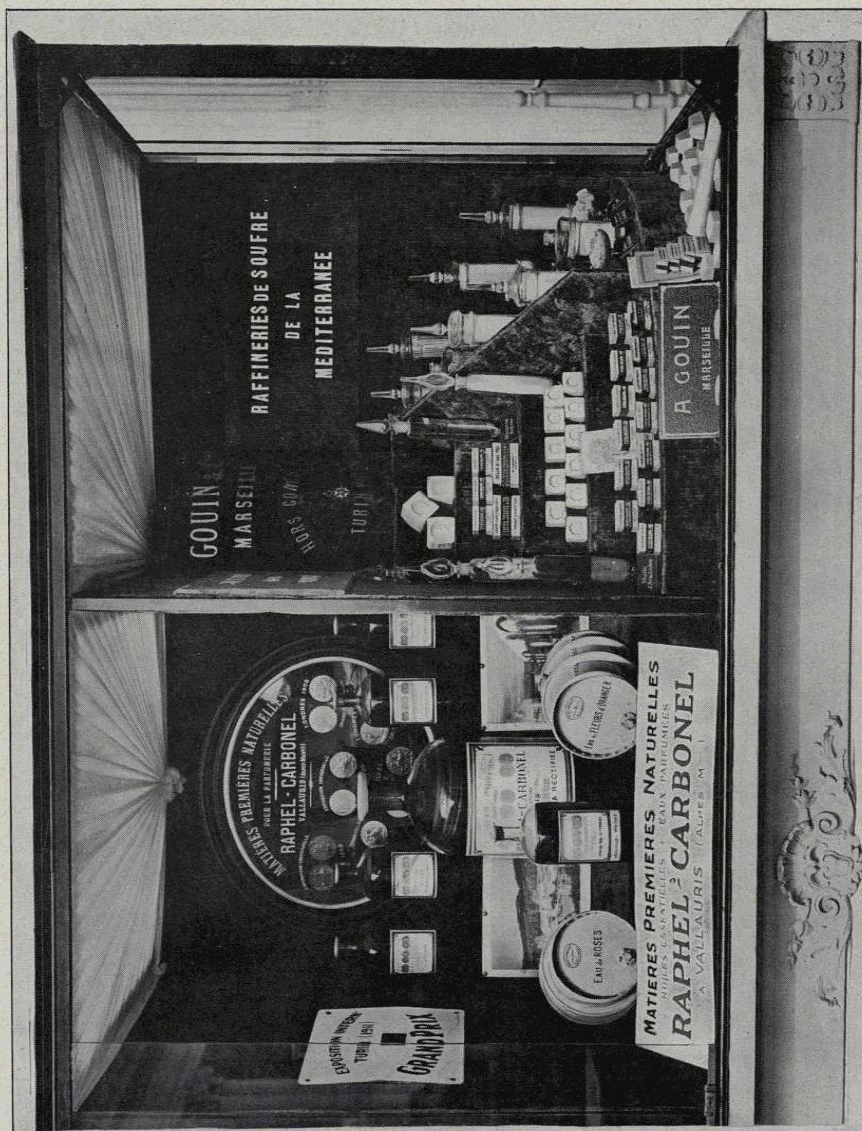
MM. Roberty, Perrault et C^o, sont les successeurs de MM. L. Augier et C^o. Cette Maison, fondée en 1846, s'occupe de l'importation de toutes les matières premières propres à la fabrication de la Parfumerie : Ambre, Benjoin, Civette, Musc, etc. : essences d'Anis, Badiane, Citronnelle, Géranium, Verveine, Ylang-Ylang, etc. ; bois et plantes à distiller ; Vanilles de toutes provenances.

Dans son usine du quai Jemmapes, elle distille les principales essences telles que Cèdre, Santal, Patchouly, Vétiver, ainsi que celles obtenues de plantes et graines indigènes.

Elle possède des correspondants à Kazanlik, à Reggio-Calabre ainsi que dans les principaux centres de production.

Récompenses obtenues :

Paris 1889.	Médaille d'Argent.
Bruxelles 1897.	Médaille d'Or.
Paris 1900.	— —
Bruxelles 1910.	Diplôme d'Honneur.
Gand 1913.	Grand Prix.



RAPHEL-CARBONEL (ses enfants)

TURIN 1911. — GRAND PRIX

GAND 1913. — GRAND PRIX

Cette Maison, dont la fondation remonte à 1879, a pour chefs les enfants et le gendre de M. Raphel-Carbonel, et ils continuent sous la même raison sociale les affaires importantes qui étaient traitées par leur fondateur.

Les articles de cette Maison sont très réputés pour leur qualité irréprochable, et consistent simplement en huiles essentielles et matières premières pour la Parfumerie.

Les usines sont situées, l'une à Vallauris (Alpes-Maritimes) et l'autre à Montauroux (Var), et cette dernière s'occupe spécialement de la fabrication de l'essence de menthe.

En dehors des produits courants nous devons signaler, comme spécialités de cette importante Maison :

L'essence de Néroli, pure bigarade extra,

L'essence de Myrte,

L'essence de Menthe française extra-rectifiée.

L'essence de Géranium rosat,

L'essence de Petitgrain bigarade extra,

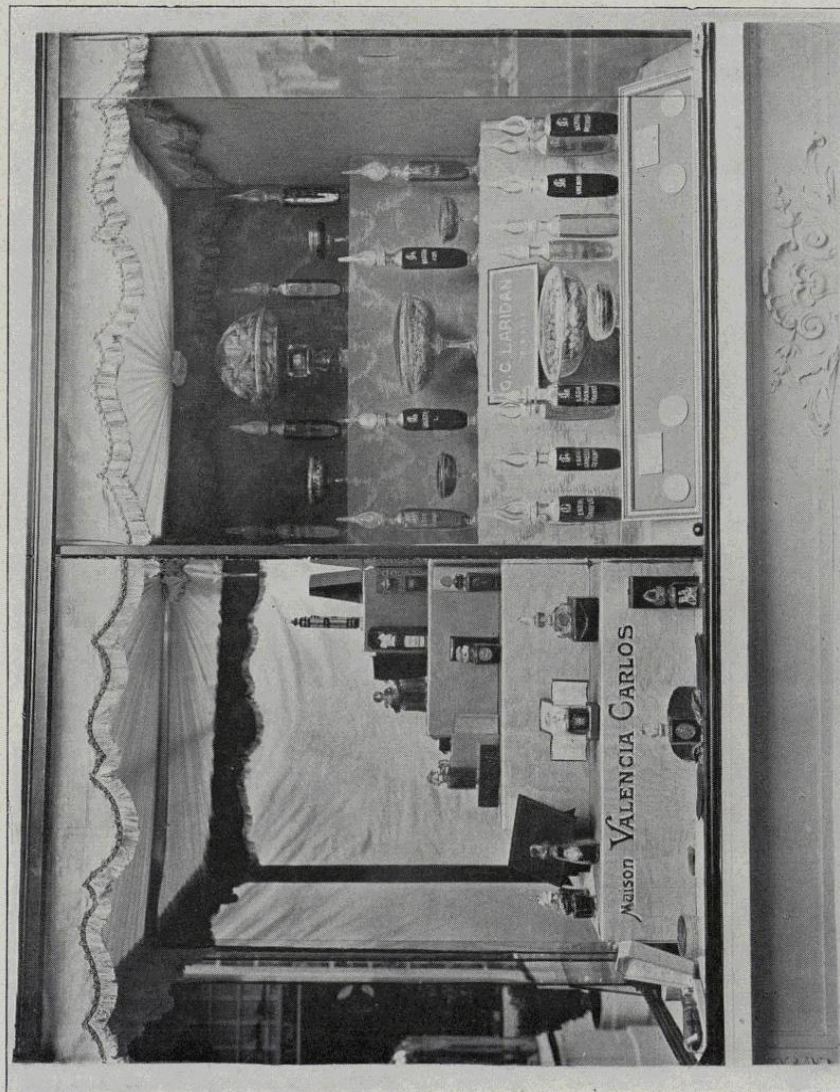
et les Eaux parfumées, telles que celles de fleurs d'oranger et de roses, et enfin l'essence d'*Iris de Florence* (Beurre d'Iris).

Maison Adolphe GOUIN et C^{IE}

GAND 1912. — GRAND PRIX

M. A. Gouin est propriétaire de l'ancienne Maison Jounet, fondée en 1860, sous le titre de *Savonnerie de la Grappe*.

Cette usine fabrique dans d'excellentes conditions des Savons de ménage, des Savons industriels, des Glycérines, le tout en qualités vraiment supérieures.



Parfumerie " VALENCIA "

GAND 1913. — MÉDAILLE D'ARGENT

Les Produits de cette Maison, présentés avec beaucoup de goût sont préparés par M. Guillon, 5, boulevard des Capucines, Paris.

Maison Georges LARIDAN

Fondée en 1901

GAND 1913. — MÉDAILLE D'OR

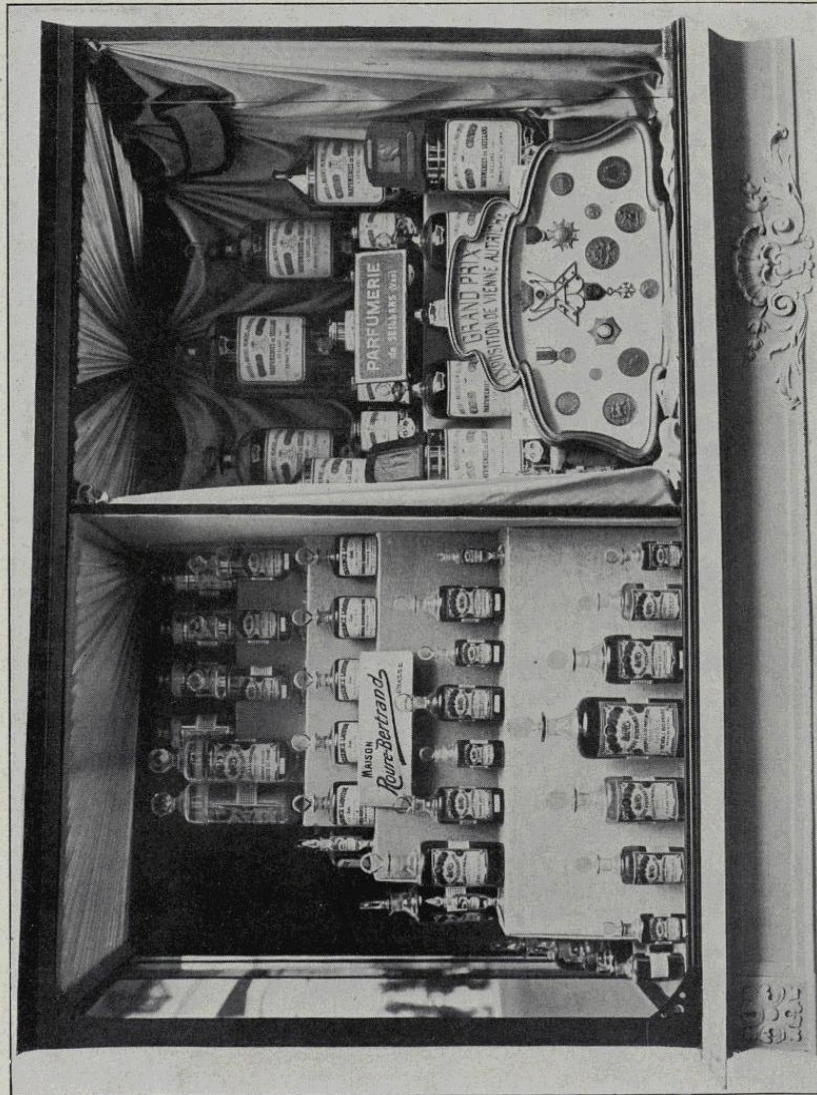
Dans cette Exposition nous devons signaler :

1^o Essences de Bases. — Rose B A, Anémone, Diclytra, lesquelles ont été composées pour servir de bases aux bouquets de parfumerie (extraits, savons, poudres ou crèmes). Elles évitent aux préparateurs, un travail très long, et permettent de consacrer ce temps à la recherche d'une note nouvelle, laissant le fond suave et persistant.

2^o Essences de menthe Paris. — Jusqu'à présent, cette région n'avait pas donné, aux distillateurs d'essences, des rendements appréciables, mais, en étudiant le terrain, et, en lui donnant, par l'addition de certains engrais, la nourriture nécessaire à la réussite des cultures, on est arrivé au résultat exposé.

Cette menthe a le grand avantage d'avoir la finesse des menthes du midi, la fraîcheur des menthes anglaises et la force des menthes américaines, donnant, par ce fait, toute satisfaction aux consommateurs.

3^o Produits d'importation. — Ont été choisis parmi ceux achetés journellement, et reconnus comme de qualités irréprochables.



ROURE-BERTRAND fils

Grasse

GAND 1913. — HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY

La Maison Roure-Bertrand fils a été créée en 1820, par l'arrière grand-père des propriétaires actuels.

Elle produit toutes les matières premières pour la parfumerie, la savonnerie et la droguerie. Son Usine de Grasse, pourvue de l'outillage le plus rationnel, n'a cessé de prendre de l'extension. L'année dernière encore, des agrandissements considérables y ont été faits; un bâtiment couvrant une surface de 800 mètres carrés a été édifié, notamment en vue d'installer d'une façon toute moderne les services administratifs et d'augmenter la production de la pommade au jasmin.

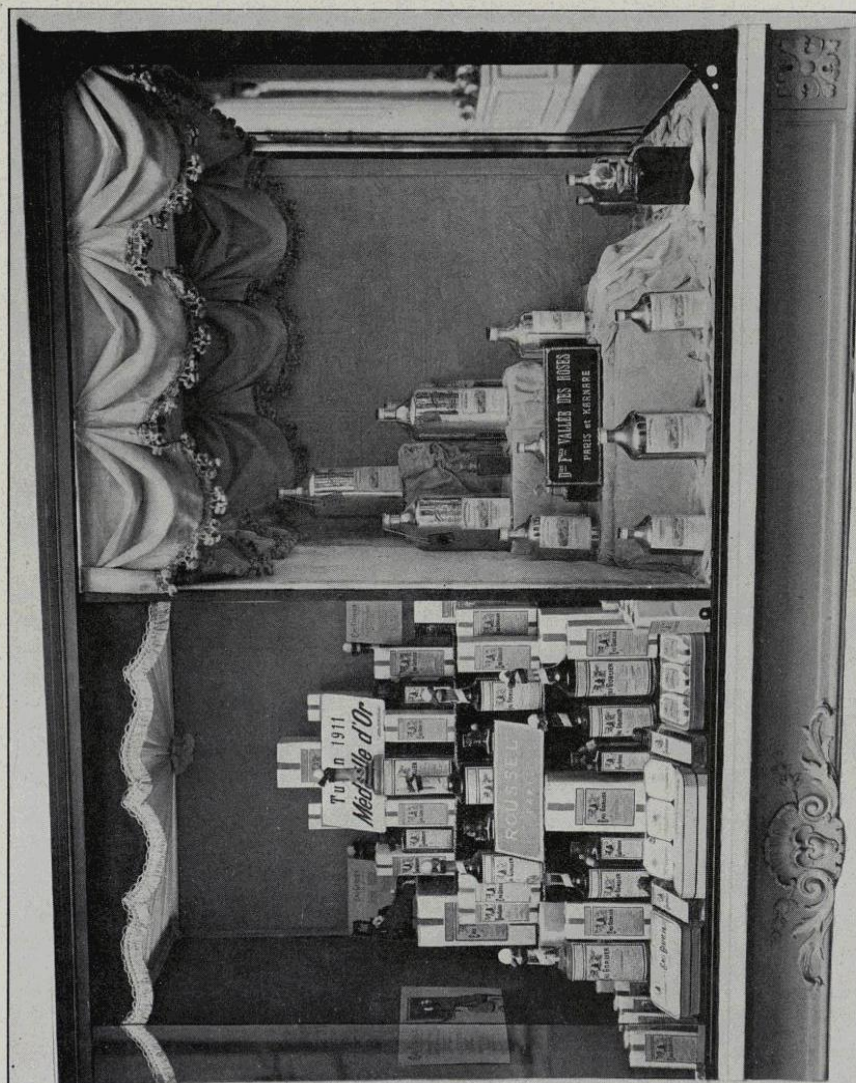
La Maison possède diverses Usines succursales dans les Pays de production des plantes à parfum, dans les Alpes et le Dauphiné, pour la distillation des essences de lavande, d'aspic, de thym, de romarin; en Guyane, pour la préparation de l'essence de Bois de Rose; en Algérie, pour l'obtention de l'essence de Géranium. Elle a créé également des comptoirs d'achat en Sicile et en Bulgarie, pour ses besoins en essences d'Aurantiacées et de Rose.

Par l'ensemble de son organisation — tant scientifique que commerciale et industrielle — cette Maison se place au premier rang des établissements s'occupant de la production et du commerce des huiles essentielles.

Il convient de rappeler que c'est la Maison Roure-Bertrand fils qui a créé les « Essences absolues » et les « Essences absolues incolores », spécialités qui ont largement contribué à la renommée mondiale de cette firme.

Ajoutons enfin que depuis quinze ans, la Maison Roure-Bertrand fils édite chaque semaine un *Bulletin scientifique et industriel* dans lequel elle réunit les résultats obtenus dans ses laboratoires et rend compte des travaux relatifs à l'industrie des parfums et des huiles essentielles. Cette importante publication est éditée aussi en langue allemande et en langue anglaise; le service en est fait gratuitement à tous les intéressés.

La Maison Roure-Bertrand fils a toujours obtenu des Grands Prix aux dernières Expositions Universelles, lorsque ses Chefs n'étaient pas nommés Membres du Jury de ces grandes manifestations industrielles.



Distilleries Françaises de la Vallée des Roses

GAND 1913. — MEMBRE DU JURY, HORS CONCOURS

Société anonyme fondée en 1904, dont le siège social est à Paris et la fabrique à Karnaré (Bulgarie), dans le centre de la Vallée des Roses. Le but de cette Société est de fabriquer l'essence de rose absolument pure, par un procédé spécial de distillation dans le vide. Les promoteurs de cette Société avaient été frappés, depuis nombre d'années, par le fait que l'essence de rose proposée par les négociants de Bulgarie était toujours mélangée dans des proportions variables.

Après de longues études, ils arrivèrent à réaliser leur désir de vendre de l'essence de rose garantie pure, meilleur marché, ou tout au moins pas plus cher, que l'essence adultérée, en supprimant tout intermédiaire. Afin qu'il n'y ait pas de confusion dans l'esprit des acheteurs, ils déposèrent le mot *Rodone* et c'est sous ce nom que leur essence est vendue dans des bidons de 500 grammes, de 1 kilogramme et 2 kilogrammes et demi.

Récompenses obtenues :

Liège, 1905. Hors Concours.
Milan, 1906. —

Londres, 1908. Hors Concours.
Bruxelles, 1911. —

Eau Gorlier, M. C. ROUSSEL, préparateur

GAND 1913. — DIPLÔME D'HONNEUR

M. C. Roussel a acquis cette spécialité, en même temps que sa pharmacie, en 1874. Depuis cette date la vente de l'Eau Gorlier n'a fait que se développer, non seulement en France, mais aussi dans tous les autres pays, Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Amérique du Sud, Amérique du Nord et principalement en Roumanie et en Turquie.

C'est en raison de l'extension qu'a prise la vente de l'Eau Gorlier qu'il s'est consacré entièrement à l'exploitation de cette spécialité, qui nécessite aujourd'hui l'emploi d'un personnel relativement important, étant donné qu'il ne fabrique pas d'autres produits que l'Eau, la Poudre et le Savon Gorlier.

Parfumeries de Seillans

M^{ME} la Vicomtesse DE SAVIGNY DE MONCORPS

GAND 1913. — GRAND PRIX

La Maison des Parfumeries de Seillans a été fondée en 1883. Elle n'a cessé de progresser chaque année dans d'assez grandes proportions pour que les vastes plantations de sa propriété, entièrement complantée de jasmins, roses, tubéreuses, jonquilles, orangers et violettes, deviennent insuffisantes. Aussi, pour fournir les fleurs nécessaires à son usine et à la fabrication des matières premières de Parfumerie, et enrichir le pays et ses environs, le jasmin a été tout spécialement cultivé dans cette contrée, et donne les meilleurs résultats, l'eau étant abondante et le sol spécial pour cette fleur délicate. Aussi les Parfumeries de Seillans se sont-elles fait la *spécialité* du *Jasmin*. Les corps préparés sont faits à l'usine, sans que jamais il rentre dans leur préparation aucun produit pour renforcer la fleur.

La qualité des produits matières premières des Parfumeries de Seillans, spécialement pour le Jasmin, lui ont mérité, en dehors des Expositions et Concours Régionaux de :

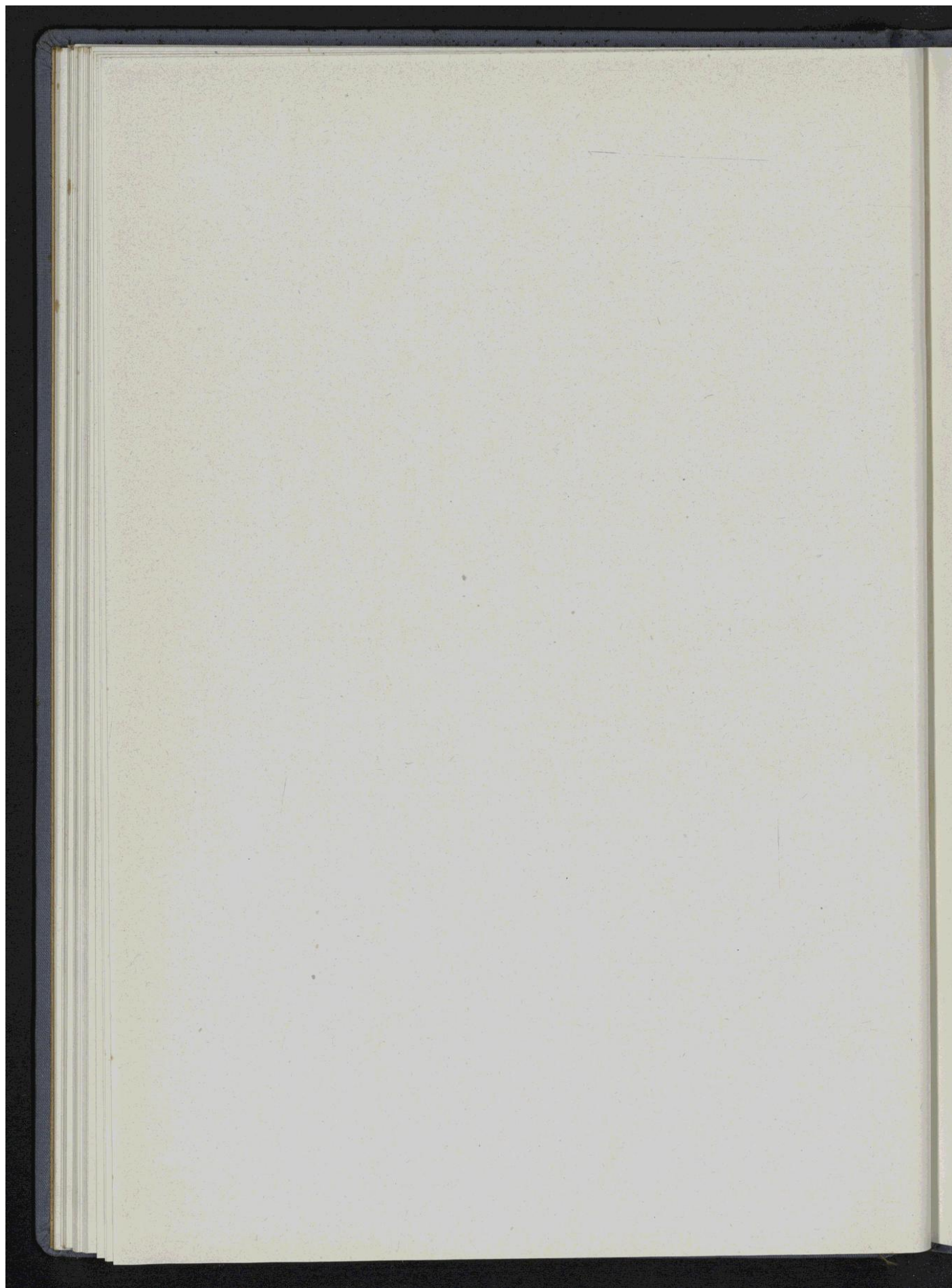
1880, Marseille, pour ses cultures.
1889, Paris.
1896, Hyères.
1886, Draguignan.

Grand Prix, Vienne, 1904.
— — Liège, 1905.
— — Milan, 1906.
Turin, 1908 et 1911, Membre du Jury.

Une mention spéciale du Ministère de l'Agriculture,
Un grand Diplôme d'Honneur, 1892,
Une Médaille d'Or,
Un Objet d'Art.

Enfin en 1912, le titre de Commandeur du Mérite Agricole, très rarement accordé à une femme. (Voir photographie, page 62).

LES PARFUMS DANS L'ANTIQUITÉ



LES PARFUMS DANS L'ANTIQUITÉ

Le Docteur Constantin James dans son livre *Toilette d'une Romaine au temps d'Auguste*; notre éminent confrère, M. L.-T. Piver, dans son remarquable rapport sur *La Parfumerie à l'Exposition de 1900*, ont évoqué de mains de maîtres, la variété, les usages et l'ancienneté des parfums.

Dans l'antiquité, *comme de nos jours*, ceux qui se sont servis des parfums se sont proposés trois buts bien différents, ont eu trois intentions nettement marquées.

L'intention *initiale* fut d'honorer la divinité et les grands personnages : but *honorifique*.

Par la seconde, on ne poursuivait qu'un besoin effréné *de luxe* et de futilité.

La troisième enfin démontre l'utilité des parfums comme *antiseptiques*.

Ce sont ces trois formes bien accusées que nous voudrions faire ressortir de cette étude : But *honorifique*. — Le parfum *objet de luxe*. — Le parfum *antiseptique*.

BUT HONORIFIQUE

C'est l'intention la plus ancienne, la plus évidente, la plus curieuse. Le parfum, sous forme d'*onction*, servait à distinguer du vulgaire les personnes d'un rang élevé, les Dieux, les Prêtres, les Prophètes, dans l'ordre religieux et mythologique; et les Rois, dans l'ordre civil. Dans les ouvrages très anciens, on trouve des détails caractéristiques sur cet usage : *oindre* et *sacrer* les Rois.

On frottait les grands personnages avec des onguents composés d'huiles et d'*aromates*. Cette opération avait encore pour objet de communiquer à ces fonctionnaires les dons nécessaires pour s'acquitter dignement de leurs fonctions.

Les anciens regardaient les parfums, non seulement comme un hommage qu'on devait aux dieux, mais encore comme un signe de leur présence. Les dieux, suivant la théologie des prêtres, ne se manifestaient jamais sans annoncer leur présence par une odeur d'*ambroisie*.

Hippolyte, expirant, entendit une voix (la voix de Diane, sa protec-

trice) disant, d'après Euripide : « O divine odeur ! j'ai *senti*, déesse immortelle, que c'était vous qui me parliez ! »

En Égypte, les *aromates* servirent d'abord aux rites religieux ; les prêtres d'Héliopolis offraient chaque jour à leur dieu, trois sortes de parfums : de la *résine*, le matin, de la *myrrhe*, à midi, et le soir un mélange de seize ingrédients nommé *Kuphi*. C'est surtout dans les processions religieuses que les Égyptiens déployaient un luxe inouï de parfums ; dans une cérémonie de ce genre, on vit figurer 120 enfants portant dans des vases d'or de l'*encens*, de la *myrrhe* et du *safran*, et une quantité de dromadaires chargés, les uns de 300 livres d'*encens*, les autres de *safran*, de *cannelle*, de *cinnamome*, d'*iris* et autres précieux aromates. Tous ces parfums étaient répandus dans les grands temples qui avaient des pièces affectées à cette opération.

Les rois asiatiques faisaient un grand abus des parfums ; on n'en brûlait pas moins dans leurs palais que dans les temples des dieux. Sardanapale se brûla sur un bûcher de bois odorant. Babylone fut pendant longtemps l'entrepôt principal des aromates du monde entier. Elle recevait les épices de l'Inde et du golfe Persique, les gommages odorantes de l'Arabie et les baumes précieux de la Judée. On voit au Musée britannique des vases en verre et en albâtre qui ont contenu à cette époque des onguents et des parfums.

Les Hébreux rapportèrent de l'Égypte les parfums qu'ils ne connaissaient point auparavant, et s'en servirent pour les cérémonies religieuses. Jéhovah lui-même ordonna à Moïse de construire un autel de parfums, qui devait être en bois de cèdre, entièrement recouvert d'or pur, de forme carrée avec une corne à chaque angle, et muni de barres pour pouvoir être transporté. De plus, il dicta lui-même la composition des parfums qui devaient brûler sur son autel et défendit que personne eût l'audace de s'en servir. Le grand prêtre seul pouvait offrir ces parfums et c'est pour avoir contrevenu à cet ordre que *Coré*, *Dathan* et *Abiron* furent engloutis tout vivants.

Moïse donne la composition de deux espèces de parfums, dont l'un devait être offert au Seigneur sur l'Autel d'or et l'autre destiné à oindre le grand prêtre et ses fils, de même que le tabernacle et tous les valets destinés à l'office divin. Il était composé, suivant les uns, de *stacté*, d'*onix*, de *galbanum* et d'*encens* par égale portion ; suivant les autres, de *myrrhe*, de *cinnamome*, de *canne aromatique* (*cannelle*), de *casse* et d'*olive*.

Les principaux parfums, employés par les Juifs, étaient le *nard*, l'*encens*, la *myrrhe*, le *safran*, la *canne odorante*, et l'*aloès*, qu'il ne faut

pas confondre avec celui que nous employons aujourd'hui en médecine. L'Aloès de la Bible est un arbuste fort abondant dans tout l'Orient, et dont le bois, très aromatique, forme le principal ingrédient des bâtons odorants que les Chinois et les Indiens brûlent dans leurs temples. Pour achever l'histoire des parfums chez le peuple Juif; évoquons le souvenir de cette femme qui vint répandre un vase d'onguents précieux sur la tête de Jésus et l'épisode de Marie-Madeleine, parfumant les pieds du Christ, puis les essuyant avec ses cheveux, au grand scandale de l'économe Judas !

Les Mages offrirent à l'Enfant Jésus de l'*Or*, de la *Myrrhe* et de l'*Encens*.

L'intention honorifique résultant de l'emploi des aromes s'est perpétuée, mais en perdant peu à peu de son importance et de sa fréquence.

Au moyen-âge, les rois étaient encore oints et sacrés.

De nos jours on a conservé, parmi les rites de l'Église catholique, l'habitude de brûler de l'encens. Lorsqu'on baptise un enfant, on lui fait de légères onctions sur la nuque et le front, avec une huile parfumée et enfin l'Extrême-Onction est administrée aux moribonds avec une huile spéciale aussi.

Chez les Musulmans, dans l'intérieur des petites mosquées (*Zaouia*), consacrées au culte des marabouts, des mains pieuses font brûler, devant le tombeau du saint, des bougies de cire parfumées *au benjoin*.

LES PARFUMS, OBJETS DE LUXE CHEZ LES ANCIENS

C'est l'Asie, berceau du monde, qui mit les parfums à la mode, c'est qu'aussi elle en produisait à foison. Il est notoire cependant que les Asiatiques n'abusaient pas. Ils s'attachèrent surtout à en faire le commerce et à exporter chez les autres peuples.

Les Romains en héritant des richesses du monde Grec et Asiatique, héritèrent aussi de ses habitudes efféminées. Sous l'Empire, le goût des parfums devint une fureur. Les essences les plus précieuses coulèrent à flot dans les baignoires, inondèrent les murs des palais, et tombèrent en pluie fine de l'immense velarium qui abritait au Cirque des milliers de spectateurs contre les ardeurs du soleil. Tout fut alors parfumé jusqu'aux chiens et aux chevaux, jusqu'aux enseignes militaires le jour de la bataille.

Néron consumma aux funérailles de Poppée plus d'*encens* que l'Arabie ne pouvait en produire en dix ans. Il faisait un usage immodéré des parfums, et dans sa maison d'or, les parois de la salle des banquets

étaient garnies de feuilles mobiles d'ivoire, au moyen desquelles on faisait pleuvoir sur les convives des *fleurs* et des *essences*. Dans une fête qu'il donna à Baïes, la dépense, pour *les roses* seulement, s'éleva à 4 millions de sesterces, soit 500.000 francs. Certains parfums dont se servaient les matrones romaines coûtaient jusqu'à 800 francs le kilo.

Le *jonc odorant* était réservé aux courtisanes, qui n'avaient pas le droit d'avoir des cheveux noirs. Elles les teignaient en blond avec de la *lie de vinaigre* ou du *jus de coings* mêlé à une infusion de *Troène*.

Chaque partie du corps avait un parfum spécial.

Bientôt les parfums firent partie intégrante de la vie usuelle; ils servirent à la toilette des femmes, au luxe et à l'agrément des fêtes. Les salles de banquets étaient jonchées de fleurs; des tresses odorantes couraient le long des murs et serpentaient au dessus des coupes; sur les tables, de suaves résines brûlaient dans de riches cassolettes.

Martial décrit un mode de dispersion des parfums dans les arènes, les amphithéâtres et toutes salles de spectacles. Ce sont les *sparsiones*, sortes de jets de parfums fonctionnant à la manière d'un jet d'eau. On a en effet retrouvé dans diverses ruines de monuments des conduits ou canalisations descendant des parties élevées de l'édifice et destinés à lancer les eaux parfumées dans l'atmosphère (La Parfumerie moderne, décembre 1913).

Les Grecs se firent aussi remarquer par la consommation fantastique qu'ils firent des parfums. Ils allèrent dans cette voie jusqu'à l'absurde, car ils parfumaient outrageusement leurs salles de festins. On peut s'imaginer l'impression plutôt baroque produite par le mélange des parfums, les odeurs de vins et celles des aliments.

Les convives, en entrant, recevaient d'esclaves préposés à ce soin, des flots d'essences sur la tête ou plutôt sur leur perruque, car ils étaient presque tous rasés; on leur passait ensuite au cou une guirlande de *lotus* mélangé de *crocus* et de *safran*, et on les conduisait à leur place. Ce fut ainsi qu'on reçut Agésilas, lorsqu'il vint en Égypte; mais le rude Spartiate refusa fleurs et parfums, ce qui le fit passer pour un barbare malappris. Très souvent on faisait voler dans les airs des colombes dont les ailes étaient imprégnées d'essences. Le mouvement des ailes projetait les odeurs qui retombaient en pluie sur les convives.

Ce que les historiens grecs et latins nous racontent, montre assez quelle était la passion des femmes Égyptiennes pour les parfums. L'Égypte excellait dans leur confection, et elle avait atteint une telle habileté en ce genre, qu'elle en fournissait à tout l'univers.

Les Hébreux n'échappèrent pas à la contagion. Ils s'en servirent

pour honorer les grands personnages, mais aussi dans un but de volupté et de sensualité. Leurs femmes les prodiguaient sur elles en temps de noce; c'est ainsi que se conduisit *Ruth* pour plaire à *Booz*.

Judith se parfuma pour paraître devant *Holopherne*. Le corps du Roi *Asa* fut exposé sur un lit de parade parfumé. Enfin, les Hébreux aimaient tellement les parfums que c'était pour eux une grande mortification de s'en abstenir et qu'ils ne s'en privaient que dans les temps de calamités.

C'est chez les Hébreux et les Orientaux qu'on voit naître et se répandre la mode de brûler les parfums; mais les autres modes de diffusion y étaient aussi en honneur. Ceux qu'on estimait le plus étaient *le musc* et *la rose*.

Dans le Paradis de Mahomet, le pavé doit être en *musc* et les houris aux yeux noirs fleurissent le *musc* le plus pur. *Erla Effendi* raconte qu'à *Kara-Amed*, capitale du *Diarbékir*, il existe une mosquée nommée *Iparir* qu'on a construite en mêlant au mortier 70 onces de *musc*, et comme cet arôme est des plus persistants, l'atmosphère en est constamment imprégnée. La mosquée de *Zobéide*, à *Tauris*, a été bâtie également avec du *musc*, et elle répand une odeur très forte, surtout lorsque le soleil frappe ses murs à demi-ruinés.

L'essence de *rose* est, après le *musc*, le parfum le plus usité en Orient. Il sert à tout : on en lave les parois des mosquées, les coquettes s'en servent pour leurs ablutions. Elle jaillit en gerbes odorantes dans la cour du harem, et on asperge l'étranger en signe de bienvenue. C'est en Turquie, près de *Kisanlick*, au pied des Monts Balkans, que se fabriquent les neuf dixièmes de l'essence de *rose* que consomme le monde entier. Elle se vend environ 1.200 francs le kilo. Le commerce des parfums est si important à Constantinople, qu'une galerie entière du Grand Bazar lui est consacrée. Là sont amoncelées pêle-mêle les flacons dorés d'essence de *roses*, les pâtes et les cosmétiques indigènes, les pastilles de *musc* et d'*ambre*, rondes et plates, revêtues d'une mince couche d'or; les chapellets de *jade*, de *coco*, de *santal*, etc..., les brûle-parfums, les boules de senteur en métal ciselé que les odalisques aiment à rouler du pied sur le tapis pendant les loisirs du harem.

Dans les temps plus rapprochés, nous voyons les parfums pour les besoins du culte, comme dans les temps antiques; l'*encens* fume sur les autels, les parfums se mêlent à la cire des cierges et à l'huile des lampes. Les Croisés furent les premiers à en introduire l'usage dans la vie domestique en rapportant, à la dame de leurs pensées, ces suaves aromates de l'Orient. C'est alors également que commença l'habitude des ablutions

d'eau de roses. Les parfums étaient généralement enfermés dans des vases de cristal ou de métal précieux qui affectaient toute espèce de forme. Mais la forme qui plaisait le plus, était celle d'une pomme dans laquelle on mettait du *musc*, de l'*ambre* et d'autres aromates; cette pomme appelée *pomandre* ou *pomme d'ambre*, figurait presque toujours parmi les trésors des rois ou des grands personnages. A côté des *pomandres*, on voyait les *oiselets de Chypre*, composés d'aromates réduits en pâte et moulés en forme d'oiseau, qu'on brûlait pour parfumer l'air. Les jours de fête publique on parfumait les fontaines.

Ce fut Catherine de Médicis qui généralisa en France l'usage des parfums; René le Florentin, venu à sa suite, établit sur le Pont au Change une boutique où se pressa le monde élégant, qui venait y acheter aussi bien des parfums que des poisons, deux choses qui marchaient de pair alors.

Sous le règne de Louis XV, la mode des parfums devint une véritable épidémie; à la Cour, l'étiquette prescrivait l'usage d'un parfum différent chaque jour et Versailles reçut le nom de Cour parfumée; les dépenses de M^{me} de Pompadour s'élevèrent parfois jusqu'à 500.000 francs par an pour ce seul article. A la Révolution, la parfumerie partagea le naufrage de tous les objets de luxe; mais bannie à l'époque des grandes luttes, elle revint avec le Directoire et reprit toute son importance, grâce à Joséphine de Beauharnais, qui l'aimait avec la passion d'une créole. Depuis ce moment, l'usage des parfums a suivi une progression constante, en rapport avec l'envahissement du luxe. Disons toutefois que notre goût s'est perfectionné; les odeurs de *musc*, de *civette*, si fort à la mode chez les élégants du xvi^e et du xvii^e siècle, feraient tomber en pamoison nos petites maîtresses, habituées à des parfums plus *légers* et plus *déliés*.

LES PARFUMS CONSIDÉRÉS COMME ANTISEPTIQUES

Il est difficile de déterminer exactement à quelle époque on vit se dessiner chez les peuples l'intention de recourir aux parfums dans le but de se défendre contre les maladies. Cependant, si l'on suit avec soin l'évolution des parfums, on pourra se rendre compte que c'est vraisemblablement lorsque les anciens usèrent des aromates pour embaumer les morts, qu'ils eurent l'intuition des vertus prophylactiques des parfums.

Et nous remarquerons qu'à ce moment nos Pères ne se contentent plus des *émanations* du parfum, ils recourent au *contact* intime avec l'agent antiseptique.

Ils n'eurent en vue primitivement que de neutraliser les *mauvaises odeurs*, mais de là à observer que ces substances empêchaient la putréfaction de se produire, il n'y avait qu'un pas facile à franchir.

Aussi quand s'implanta l'usage de conserver par ce moyen leurs morts illustres, la technique des embaumements fit de rapides progrès et atteignit une perfection relative.

Il est curieux de constater, disons-le en passant, l'intervention *simultanée* des agents odoriférants et celle des produits purement *chimiques*, ainsi que nous allons le voir. Cette innovation ne fut que passagère et il faut arriver ensuite au *xix^e* siècle pour voir entrer en ligne à nouveau le produit chimique, en l'espèce l'*Hypochlorite de chaux* ou *Liqueur de Labarraque*.

Pour en revenir aux temps anciens, il est entendu qu'on ne se rendait pas compte du pourquoi, qu'on ne connaissait pas le mécanisme, mais l'expérience était si concluante, que la pratique s'imposa.

Anacreon disait : « A quoi bon répandre des essences sur ma « tombe, pourquoi faire ce sacrifice inutile, parfumez-moi plutôt pendant « que je suis en vie. »

Du culte des dieux, l'usage des parfums passa à celui des morts dont les corps furent embaumés. Les cadavres entièrement vidés étaient remplis de *myrrhe*, de *cinnamome* et d'autres parfums, l'encens excepté, puis plongés pendant soixante-dix jours dans un bain de *natron*, afin d'achever de détruire tout germe de corruption. Mais cet embaumement n'était pas à la portée de tous, à cause de son prix. Pour le vulgaire, le sel et le natron remplaçaient les parfums et les aromates.

Antoine recommandait de répandre sur les cadavres des cendres, du vin, des herbes odoriférantes.

Les parfums étaient bien connus du temps d'Homère, car il les cite à chaque instant. Hésiode les recommande pour le culte divin. Chez les Grecs, la parfumerie jouait un grand rôle dans la médecine ; les *Iatraliptes* prescrivaient les aromates dans la plupart des maladies. Aussi, les boutiques des parfumeurs étaient-elles un lieu de réunion comme le sont aujourd'hui les cafés.

Le rôle joué par les parfums dans la médecine est indéniable. Hyppocrate eût recours à leur influence pour chasser la peste d'Athènes, après avoir vu échouer tous les autres moyens. Des fleurs odorantes, suspendues aux maisons et des aromates brûlés dans tous les carrefours, eurent bientôt raison du fléau. La pharmacie Arabe est presque une boutique de parfumerie. Notre médecine a eu le tort de se montrer trop ennemie de ces précieux auxiliaires. Entre autres faits, tirés de l'expé-

rience, on peut citer le suivant : à Londres et à Paris, pendant les épidémies de choléra, on ne vit aucun ouvrier parfumeur atteint par le fléau. Ce qui vient bien corroborer ces paroles de Montaigne : « Les médecins « pourraient tirer des odeurs plus de profit qu'ils ne font, car j'ai souvent « aperçu qu'elles me changent et agissent en mes esprits, suivant ce qu'elles « sont, et me fait approuver ce qu'on dit que l'invention des *encens* et des « parfums aux églises, si ancienne et si espandue en toutes nations et reli- « gions, regarde à cela de nous réjouir, esveiller et purifier le sang... »

Les parfums figuraient également dans les purifications religieuses des femmes qui, d'après la loi, devaient durer un an entier : six mois avec *huile de myrrhe*, et six mois avec d'autres senteurs. C'est ainsi qu'Esther se prépara à être présentée au roi Assuérus.

On peut donc dire avec raison que dès cette époque on fit de l'Antiseptie sans s'en douter.

Une découverte archéologique récente démontre à quel degré de perfection on était arrivé.

« Les principales résines odoriférantes utilisées par les Égyptiens « et les Carthaginois pour embaumer les cadavres, dans le siècle qui « précéda notre ère, étaient le *styrax*, le *mastic*, la *résine d'Alep* et l'*as-phalte*. Or, on a retrouvé dans des sépultures, récemment découvertes, « ces résines ayant encore leurs acides *cinamique*, *benzoïque*, leur *vanilline* « et autres constituants parfaitement conservés qui ont par conséquent « résisté à la décomposition pendant environ 3.000 ans. » (*La Nature*, n° 2114, novembre 1913.)

Il y a, pour expliquer le succès fabuleux et persistant de cette application des aromes à la préservation, une raison très plausible : c'est que l'emploi de ces facteurs de désinfection était commode et agréable, ce qui n'est pas le cas des désinfectants chimiques. D'une part, parfums délicieux, maniement facile ; de l'autre, odeur désagréable, manipulation souvent dangereuse.

Nous laissons de côté, bien entendu, l'influence qu'a eu et a encore sur le développement de cet usage, l'inévitable, la puissante mode, cette tyrannie de tous les temps.

Lorsque Raspail mit à la mode le *camphre* comme préservatif de tous les maux, il ne fit que corroborer et devancer les théories actuelles et démontrer l'*action antiseptique* du *Menthol*, principe constituant de presque toutes les essences. Dans les plus anciennes Pharmacopées on trouve la formule du *Vinaigre des 4 voleurs* et la trace des vertus de l'*ail* et de l'*oignon* pour nous assurer la longévité, c'est-à-dire nous préserver de toutes les maladies.

LES BAINS DANS L'ANTIQUITÉ, AU MOYEN-AGE ET DE NOS JOURS

Personne n'ignore l'action éminemment hygiénique des bains. Le bain simple, lui-même, procure un bien-être que tout un chacun a pu constater. A plus forte raison son efficacité grandit-elle, lorsqu'on répand dans la baignoire un parfum, sous une des mille formes que l'industriel parfumeur met à notre disposition.

Cette pratique ne date pas d'hier.

Popée, favorite et femme de Néron, prenait chaque jour un bain de lait fourni par 500 ânesses qu'on ne nourrissait que d'*herbes aromatiques*. Une multitude d'esclaves étaient chargées de soigner ces animaux, de les traire et de préparer ce bain. En sortant du bain, Popée était époncée, essuyée, poncée, parfumée par des jeunes filles et enveloppée dans des peignoirs imprégnés de *Benjoin*.

D'illustres courtisanes, à toutes les époques, se passèrent la fantaisie de plonger leurs académies dans des bains de champagne... Mais cette mode peu suivie semble plutôt du domaine de la légende et de la fantaisie; nous ne nous y attarderons pas.

Les Anciens, les Romains surtout, avaient en haute estime les Bains. Leurs *Thermes*, leurs *Étuves*, dont il reste un peu partout des vestiges fort bien conservés, sont là pour attester à quel sens pratique ils obéissaient; et nous aurons tout dit en constatant que, de nos jours, on n'a rien fait de mieux.

Ces soins élémentaires d'hygiène et de propreté eurent des fortunes très diverses suivant les peuples et suivant les époques. En France, malgré ce qu'en purent dire certains chroniqueurs mal informés, au moyen âge, toutes les villes, voire même de simples villages avaient leurs étuves publiques; le moindre logis bourgeois possédait sa « cuve à baigner ».

Ce n'est qu'à l'époque de la Renaissance que l'usage du bain se perdit chez nous. L'autorité ferma à ce moment les étuves publiques parce qu'elles étaient devenues de mauvais lieux où l'on menait vie scandaleuse, et aussi parce que les médecins les avaient déclarées dangereuses en temps de peste par la contagion.

Dès lors, l'usage du bain disparaît des mœurs en tant que mesure

d'hygiène. On ne l'emploie plus que comme médication curative. On l'ordonne après la saignée et après la purge. Les belles dames du ^{xvii}e siècle se garderaient bien de prendre un bain sans ordonnance expresse du médecin.

M^{me} de Motteville note dans ses mémoires que la reine Anne d'Autriche ne commença à prendre régulièrement des bains que lorsqu'elle ressentit les premières atteintes de son cancer au sein.

Dans son livre sur *La Vie aux Bains*, le Dr Cabanès reproduit à ce propos quelques lignes de Théophraste Renaudot, qui sont très caractéristiques.

Vous allez voir combien peu l'ancêtre du journalisme était partisan du bain chaud : « Le bain, disait-il dans une conférence publique de son Bureau d'Adresse, est non seulement superflu, mais très dommageable aux hommes... il doit être pris après la digestion et nous ne savons pas quand elle est faite, le corps estant purgé, ce qui n'arrive guère comme il faut; autrement, il émeut les fluxions à ceux qui sont replets et sujets à catarrhes, emplît la tête de vapeurs, est ennemy des nerfs et ligaments, qu'il relasche en sorte qu'on n'a jamais senti la goutte qu'après s'être baigné; tue le fruit dans le ventre des mères. »

Louis Savot, médecin du roi, écrivait :

« Les estuves et les bains ne sont pas nécessaires en France, comme aux provinces où l'on y est accoutumé, et encore moins aujourd'hui, en quelque pays que ce soit qu'anciennement. D'autant que les choses non accoutumées doivent toujours estre suspectes à nostre santé, et que nous nous en pouvons plus commodément passer que les anciens, à cause de l'usage du linge que nous avons qui nous sert aujourd'hui à tenir le corps net, plus commodément que ne le pouvoient pas faire les estuves et bains aux anciens, qui estoient privéz de l'usage et commodité du linge... »

A la fin du ^{xvi}e siècle, les femmes honnêtes avaient compètement perdu la pratique des ablutions intimes. Mais comme cette absence de soins n'allait pas sans inconvénient et que les belles dames répandaient autour d'elles des senteurs de nature à faire fuir leurs adorateurs, elles prirent l'habitude de porter sur leur personne des sachets imprégnés de parfums pénétrants. Néanmoins, en dépit de ces précautions, les odeurs naturelles étaient souvent plus fortes que les parfums et un contemporain affirme que certaines dames des plus élégantes sentaient parfois plus mauvais qu'un « retrait ».

Quant aux hommes, ils prenaient des bains de rivière en la saison chaude pour leur agrément, mais en la saison froide, ils se gardaient des

bains en baignoires. Nous lisons dans le journal d'Héroard, qu'Henri IV allait se baigner tout nu dans la rivière au Pecq, sans souci des gens qui le regardaient; mais ces bains ne l'empêchaient pas de sentir fort mauvais. Et s'il faut en croire Tallemant des Réaux, M^{me} de Verneuil lui dit un jour, dans un moment de colère : « qu'il puoit comme une charogne ».

Sous le règne de Louis XV il y avait des salles de bains dans tous les palais royaux; mais à part quelques châteaux des environs de Paris, la plupart des logis de la noblesse et de la grande bourgeoisie en sont dépourvus.

A la fin du XVIII^e siècle, Marie-Antoinette apporte à la Cour des habitudes de propreté inconnues jusqu'alors. Elle prend fréquemment des bains.

Louis XVI se garde de l'imiter. Au retour de Varennes, la malheureuse famille royale rentre aux Tuileries dans un état pitoyable. Le roi et la reine sont couverts de poussière. Marie-Antoinette réclame tout de suite un bain... Quant au roi, savez-vous ce qu'il demande? Il demande un poulet.

A la veille de la Révolution, on n'a pas fait le moindre progrès quant à l'hygiène intime et aux soins de propreté. Une foule de beaux seigneurs ne se lavent même pas avec de l'eau, et se contentent de se dégraisser le visage à l'aide d'un coton imprégné d'esprit-de-vin.

L'un d'eux fait un jour publiquement une réflexion qui peint à à merveille les mœurs du temps :

« C'est très drôle, s'écrie-t-il, qu'on se lave si souvent les mains tandis qu'on ne se lave jamais les pieds. »

Un écrivain de la Restauration racontait que sa grand'mère qui avait vécu sous les règnes de Louis XV et de Louis XVI, lui avait avoué que, jusqu'à cinquante ans, elle n'avait pas pris de bain, considérant que c'était péché mortel de plonger son corps nu dans l'eau.

Par ces citations, qu'on pourrait multiplier, on se rend très bien compte de la supériorité des anciens en matière d'hygiène et nous devons avouer que les progrès sensibles qui ont été faits dans cette voie depuis quelques lustres ne constituent qu'un acheminement lent, très lent. Il n'y a que quelques piscines municipales, il devrait y en avoir beaucoup plus et en outre leur fréquentation devrait être obligatoire comme l'instruction et même gratuite.

Il y a mieux que la piscine municipale, c'est la petite douche installée dans certaines villes comme Lyon. La petite douche est l'idéal et les Pouvoirs publics, les Conseils d'hygiène devraient s'appliquer à en rendre l'usage général.

PARFUMEURS, DISTILLATEURS, ALAMBIC, DISTILLATION

Dans le cadre restreint dont nous disposons, nous n'aborderons pas la description des procédés *actuels* de fabrication des parfums. Il a été imprimé des encyclopédies considérables sur ce sujet, elles se complètent les unes par les autres, car une seule ne saurait embrasser tout ce qu'il y a à écrire sur cette industrie admirable et qui a fait tant de progrès (1).

Nous entendons nous borner, comme nous l'avons fait pour les autres parties de ce rapport, à une revue rétrospective et historique bien sommaire, mais aussi fidèle que possible.

PARFUMEURS-DISTILLATEURS. — Ces deux mots sont toujours accolés l'un à l'autre, parce que l'acte principal du parfumeur, le procédé le plus couramment employé pour l'extraction des parfums a été de tous temps et est encore de faire une distillation.

La distillation s'opère au moyen de l'alambic.

L'alambic est un instrument de chimie qui nous vient des Arabes. On prétend cependant que les Grecs le connaissait. Les Arabes ont découvert l'art de la distillation et ont donné ce nom (al, le, et ambic : vase dont les bord sont rapprochés) à l'appareil qui a pour but de séparer par l'action de la chaleur un liquide volatil de substances liquides ou solides moins volatiles que lui (Walter).

Depuis l'appareil primitif jusqu'aux merveilles de précision que l'on peut admirer aujourd'hui, l'alambic n'a pas varié dans le fonds. Il a toujours été composé de trois parties essentielles : la cucurbite, le chapiteau et le réfrigérant. Le chapiteau couvre la cucurbite à la manière d'un chapeau.

La cucurbite est la partie inférieure dans laquelle on dispose les substances à distiller, c'est la cucurbite qui reçoit l'action du feu.

Le chapiteau concentre et reçoit les vapeurs qui s'échappent de la cucurbite et les dirige dans le réfrigérant.

(1) L'industrie moderne de la Parfumerie a à sa disposition des moyens excessivement variés pour extraire le parfum de la fleur ; nous ne pouvons décrire ni l'enfleurage, ni la fabrication des esprits-parfums, ni celle des essences concrètes, pour la raison que nous donnons ci-dessus ; nous ne parlerons donc que du procédé primitif : la distillation.

Le réfrigérant est constitué par un tube serpentin destiné à refroidir et condenser les vapeurs.

Le tout est complété par le récipient florentin, vase spécialement disposé pour séparer les huiles volatiles parfumées de l'eau avec laquelle elles sont mélangées. Ce récipient florentin est souvent employé dans la distillation des parfums, ou huiles essentielles.

La distillation est une opération des plus anciennement connues. Geber, auteur du plus vieux traité de chimie qui soit parvenu jusqu'à nous, a très bien décrit la distillation.

C'est sur quelques prétendus vestiges de la connaissance de la distillation que quelques auteurs ont retrouvé des traces de chimie dans les ouvrages de certains médecins grecs et arabes. A cette époque, on appelait la *Chimie : l'Art distillatoire*, et elle méritait ce titre puisque analyser et distiller à la violence du feu, n'était qu'une seule et même chose.

Les distillateurs en tous genres se qualifiaient de *Chimistes* et il s'en est trouvé qui, comme *chimistes*, se sont classés parmi les hommes illustres de la nation. Il est, en effet, évident que la distillation est une opération de chimie (1) fondamentale. Elle est un moyen chimique dont l'usage est très étendu et la théorie très compliquée.

Le chimiste a recours pour ses expériences à la *cornue*, appareil en verre, qui n'est autre chose qu'un alambic. De nos jours, la distillation s'opère à l'aide d'appareils spéciaux dont les formes varient beaucoup, dont les inventeurs se sont multipliés, mais dont le type le plus parfait est resté celui qu'a créé Amand Savalle.

La corporation des distillateurs fut établie officiellement en 1699. Il fallait faire quatre années d'apprentissage, deux années de compagnonnage. Un maître ne pouvait faire qu'un apprenti à la fois. Il fallait avoir 24 ans pour être admis à faire ses preuves, c'est-à-dire le chef-d'œuvre. Les fils de maîtres étaient dispensés de cette formalité. Seuls les membres de la communauté avaient le droit de distiller toutes sortes d'eaux, d'esprits, d'huiles et de liqueurs.

(1) On peut dire aussi d'Alchimie, car dans toutes les images anciennes représentant les Alchimistes, figurent devant eux ou à côté une cornue ou un alambic.

Quand les anciens brûlaient dans des cassolettes ou dans des brûles-parfums des substances résineuses comme l'encens, la myrrhe, etc., c'était une distillerie embryonnaire. Ils séparaient par la chaleur, d'une substance solide ou liquide les éléments volatils. Mais cette substance volatile se répandait et se perdait dans les airs. Le propre de la distillation pratiquée plus tard, a été d'emprisonner ces vapeurs aromatiques et de les recueillir.

DU PARFUMEUR (MARCHAND DE PARFUMERIE)

Dans le chapitre précédent nous avons parlé du Parfumeur *Distillateur*, du fabricant de parfumeries, voyons ce que la tradition nous révèle sur le *marchand*, sur le *vendeur* de Parfumeries.

Pendant longtemps la vente des parfums ne fut pas l'objet d'un commerce spécial; les parfumeurs s'étaient réunis aux gantiers, et cette corporation, dont les statuts remontaient à Philippe-Auguste (1180) était désignée sous le nom de corporation des maîtres et marchands gantiers parfumeurs. La vente des pommades, parfums de toute nature, poudres, etc... faisait partie de leur industrie. Au xvi^e siècle, l'usage des parfums devint beaucoup plus commun. Les Italiens de la cour de Médicis donnèrent en cela comme en beaucoup d'autres choses, l'exemple d'un luxe raffiné. Nicolas de Montan, dans son *Miroir des Français*, publié en 1582, reproche aux dames et aux demoiselles « d'employer tous les parfums, eaux cordiales, *civette*, *musc*, *ambre gris* et autres précieux aromates pour parfumer leurs habits et linges, voire tout leur corps ». L'Historien de Thou dit que les favoris de Henri III vendaient les offices de justice à des parfumeurs et autres artisans de luxe et de débauche. Il n'est pas étonnant dès lors, que d'autres corporations aient disputé aux gantiers le monopole de la vente des parfums. Quelques merciers voulurent comme eux en vendre; mais un arrêt, rendu par le Parlement en 1594 le leur défendit; il enjoignit en même temps aux maîtres gantiers parfumeurs de ne vendre que des parfums qu'ils auraient préparé eux-mêmes.

A Paris, les maîtres gantiers composent une communauté considérable; leurs anciens statuts sont du mois d'octobre 1190, sous le règne de Philippe-Auguste, confirmés depuis par le roi Jean, le 20 décembre 1357 et encore le 27 juillet 1582, sous Henri III. Les statuts dont la communauté se sert présentement ont été renouvelés, confirmés, et augmentés par Louis XIV, au mois de mars 1656 par lettres-patentes enregistrées au Parlement le 13 mai suivant. Par tous ces statuts, ordonnances, lettres patentes, etc... les maîtres sont qualifiés marchands maîtres gantiers parfumeurs.

En qualité de gantiers, ils ont le droit de vendre et de faire toutes

sortes de gants et mitaines de tous les cuirs qui se peuvent commodément employer.

Comme parfumeurs, ils peuvent appliquer et mettre sur les gants, et débiter toutes sortes de parfums, et même vendre en détail les cuirs de toute espèce, peaux lavées, parfumées, blanches et autres propres à faire des gants.

Un chercheur, M. Gabriel Vauthier, nous révèle ces détails extrêmement curieux dans la *Revue des Etudes Napoléoniennes*.

« La parfumerie, nous raconte-t-il, figure en quantités fantastiques « dans les notes de la maison de l'empereur; elle comprend tous les « accessoires de toilette. Le grand fournisseur est Gervais-Chardin, à la « Cloche-d'Argent, rue Saint-Martin. C'est chez lui qu'on achète aussi les « gants de luxe. Sur ses notes reviennent des achats perpétuels et considérables d'eau de Cologne. Celle-ci, vers la fin de l'Empire, vient d'une « autre maison, « du dépôt de la véritable eau de Cologne, perfectionnée « par le sieur Durochereau aîné, rue Neuve-Saint-Eustache, n° 32. »

« Aux Cent-Jours, paraît un autre fournisseur, Tessier, à la Cloche-d'Or, rue de Richelieu; le 20 mars 1815, il livre deux savonnettes à la « fleur d'oranger à 3 francs — à cette époque on en faisait aussi aux « fines herbes — 6 douzaines de cure-dents en buis poli à 3 francs, et « avec des savons et des éponges, un mille d'épingles blanches, de l'eau de « Cologne, et 4 bonbonnières en écaille blonde.

De ce qui précède, on aurait tort de conclure que les parfumeurs, gantiers, merciers aient été seuls à vendre de la parfumerie.

M. L.-T. Piver, dans son rapport sur la Parfumerie, à l'Exposition de 1900, reconnaît qu'au xvi^e siècle les « apothicaires distillaient des « huiles, pilaient et trituraient des pâtes... »

Mais déjà, du temps de l'empereur Galien, dans un quartier du Capitolin (Vicus Unguentarius) exerçaient et pratiquaient les *Seplasiaries* ou *pharmaciens* qui vendaient non seulement des drogues médicinales, mais encore des *parfumeries* et des *teintures*.

A Bagdad, berceau de la pharmacie, Geber, dont nous avons cité le nom à propos de la distillerie, vendait déjà de l'eau distillée de Roses et tous produits d'Orient.

Des documents authentiques nous apprennent que sous Charles VIII les pharmaciens avaient le monopole de faire des *confitures*. Sous Charles IX, c'était le *pain d'épices*. Enfin, sous Louis XIV, ils avaient seuls le droit de vendre du *sucre* !

Il est constant que la vieille et honorable profession d'apothicaire et de pharmacien peut revendiquer à bon droit le privilège d'avoir

inventé, fabriqué et vendu la plupart des produits de parfumerie, notamment ceux qui, pour leur confection, exigeait l'emploi de l'*Alambic*.

L'alambic, cet instrument admirable, ainsi que nous le disons dans le chapitre qui lui est consacré, a existé chez l'alchimiste, chez l'apothicaire et chez le pharmacien, bien avant de figurer chez le parfumeur et le liquoriste.

Ses études spéciales, son amour de la science, l'universalité de ses connaissances en chimie, botanique, histoire naturelle, sa collaboration avec les médecins, tout enfin l'incitait à s'occuper de ce qui avait trait à l'hygiène et à l'art de réparer des ans l'irréparable outrage.

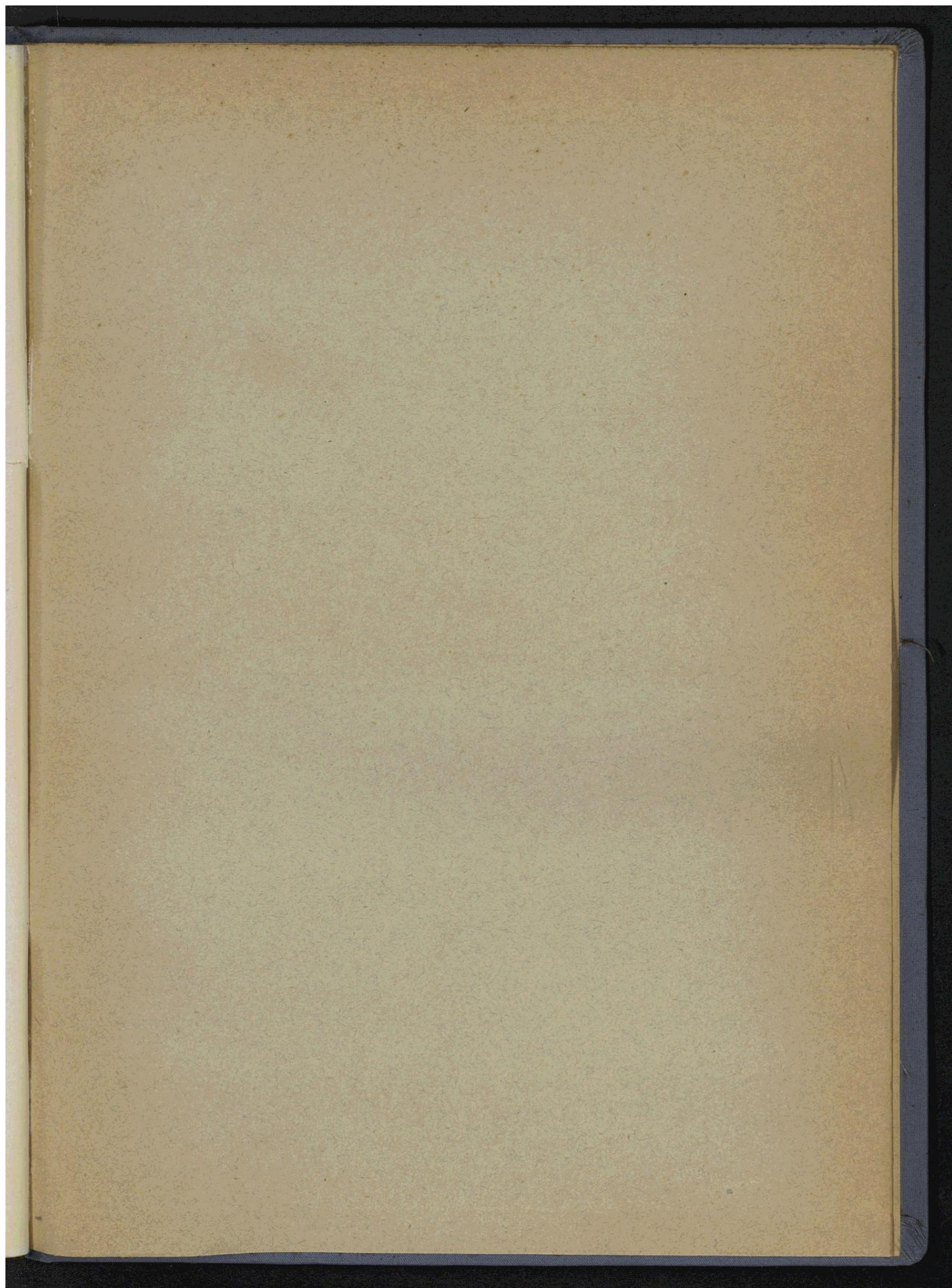
Les vieux bouquins, les vieux formulaires de pharmacie sont remplis de recettes et de formules concernant la parfumerie.

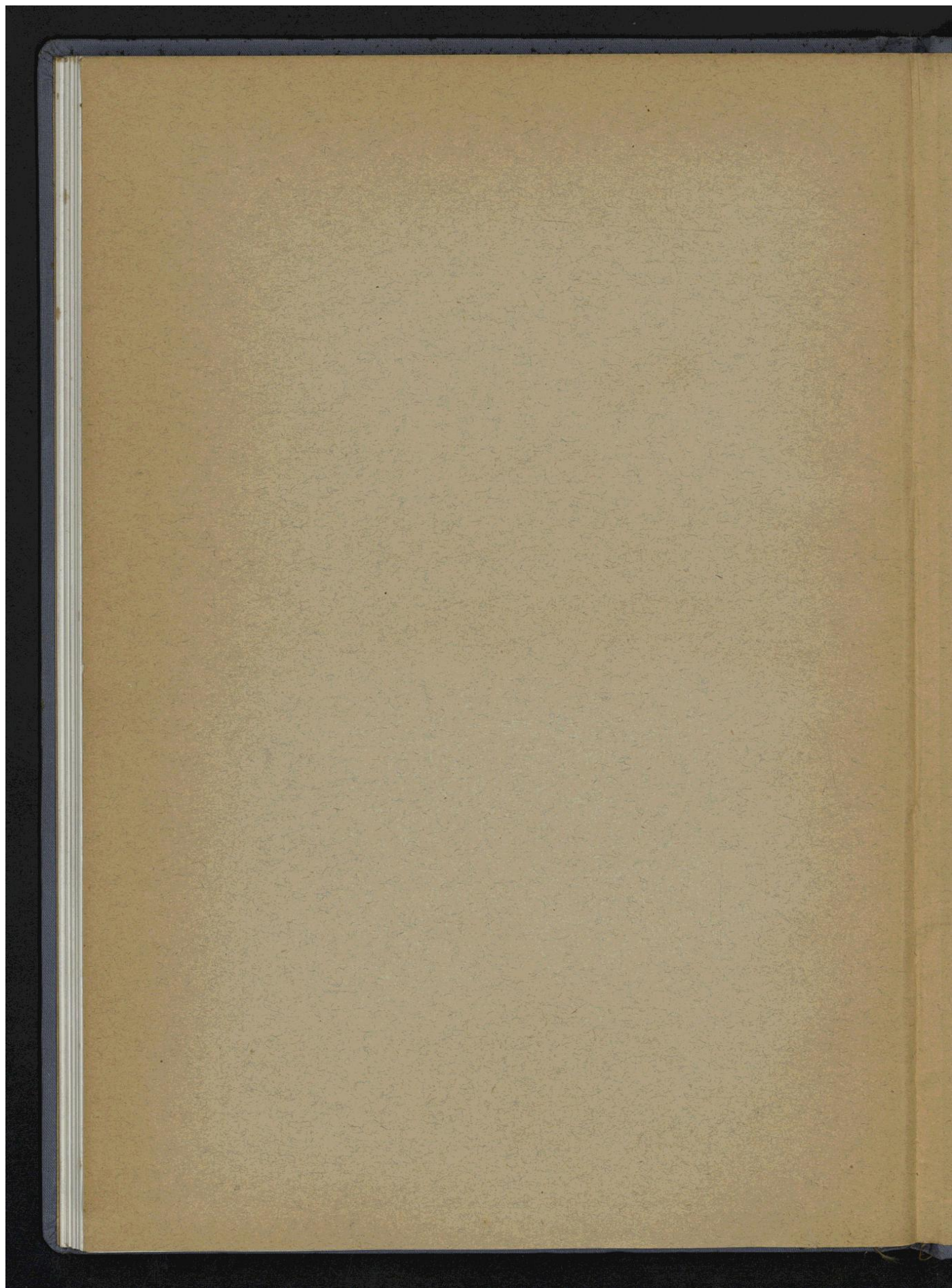
Les fards de toutes nuances, les *blancs de perles*, le *kolh*, le *henné*, le *musc*, l'*ambre*, la *civette*, les pastilles du *sérail*, le *Bol d'Arménie*, le *baume des funérailles*, les *masticatoires*, de nombreux *dentifrices*, les *épilatoires*, les *teintures pour cheveux*, le *vinaigre des 4-voleurs*, la *pommade de Dupuytren*, la *bandoline*, l'*eau de la Reine de Hongrie*, l'*eau de Cologne*, le *lait d'amandes*, le *lait antephelique*, le *vinaigre de Bully*, le *lait virginal*. — Les *cold-cream*, la *pommade de concombres*, la *pommade Rosat* pour les lèvres. L'essence de *clous de girofles* contre les maux de dents.

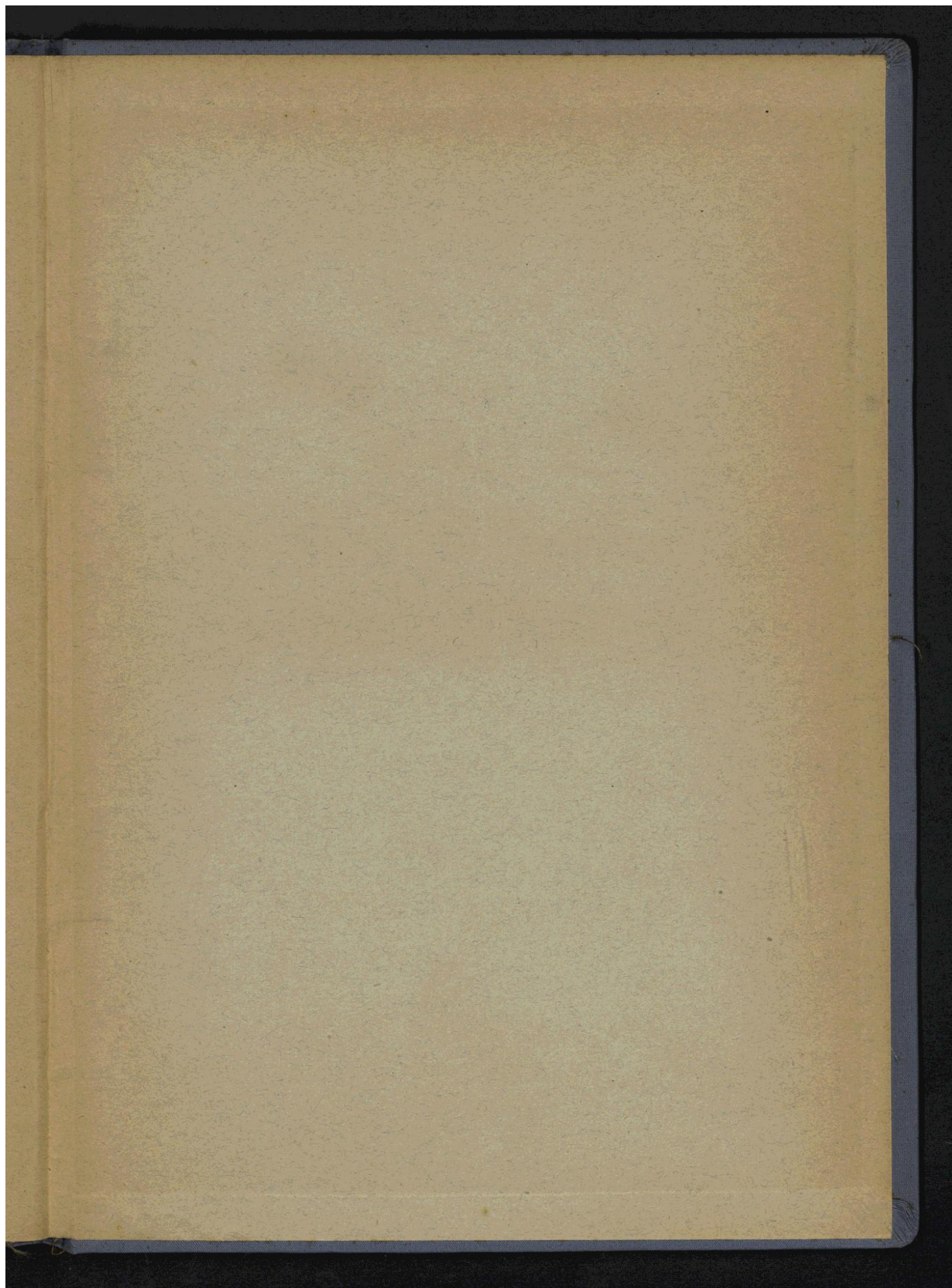
Toutes ces panacées, disons-nous, ont été préparées et vendues par les apothicaires et les pharmaciens.

Nombre d'industries d'ailleurs, ceci soit dit en passant, ont pris naissance dans les laboratoires du modeste savant que fut toujours l'alchimiste, l'apothicaire et enfin le pharmacien. Nous nous bornerons à citer dans cet ordre d'idées, les fabrications du chocolat; des liqueurs alcooliques qui, au début, avaient nom Elixir de Garus, Eau de Mélisse, Eau Vulnérable d'Arquebusade, etc..., etc...











Droits réservés au [Cnam](#) et à ses partenaires